

FOCUS

LA CHAPELLE DES JÉSUITES



SOMMAIRE

P.5 LES JÉSUITES À SAINT-OMER

- > La quête d'un renouveau spirituel
- > Tensions politico-religieuses à Saint-Omer
- > Le bastion catholique
- > L'arrivée des Jésuites

P.13 L'AMÉNAGEMENT DU COLLÈGE DES JÉSUITES : UN PERPÉTUEL CHANTIER

- > Les premiers temps
- > Un nouveau bâtiment des classes
- > Une grande église longtemps incertaine
- > Chronique de construction
- > Poursuite des aménagements du collège

P.21 L'OEUVRE DE JEAN DU BLOCQ

- > L'architecture de la chapelle
- > Un édifice à la structure résolument gothique
- > Une façade et des décors inspirés de la Renaissance
- > Un portail remarquable
- > L'aménagement intérieur
- > La frise de métopes, reflet de l'enseignement Jésuite
- > L'architecte Jean du Blocq (1583-1656)
- > Les chapelles des Jésuites de Cambrai et de Saint-Omer

P.33 LA DESTINÉE CHAOTIQUE D'UN ÉDIFICE HORS FORMAT

- > Révolution et première restauration
- > Des usages routiniers
- > L'enjeu patrimonial
- > La grande restauration de 1905-1911
- > 2 guerres et un classement au titre des Monuments Historiques
- > L'éternelle question des usages
- > L'ancrage dans la sphère culturelle
- > De l'urgence à la restauration programmée

P.55 LA RESTAURATION DE LA CHAPELLE DES JÉSUITES

- > Le clos et le couvert
- > Les aménagements intérieurs
- > Un équipement culturel au service du territoire



LES JÉSUITES À SAINT-OMER

LA QUÊTE D'UN RENOUVEAU SPIRITUEL

La fin du 15^e siècle inaugure une longue période troublée. A l'instabilité politique qui s'installe durablement s'ajoute une profonde aspiration au renouvellement religieux. Critique des mœurs du clergé, remise en cause de certaines dévotions favorisant la superstition ou encore interrogations liturgiques sont autant de sujets qui travaillent les hommes de ce temps. La société audomaroise n'échappe pas à ces problématiques et les multiples maisons religieuses implantées dans les murs de la ville peuvent tout aussi bien être au centre des critiques que des foyers de diffusion d'idées neuves d'aspiration rigoriste.

A Saint-Omer, l'action de Jean Vitrier se situe pleinement dans ce renouveau intellectuel et mystique qui entend rénover l'Eglise. Si les prêches du Franciscain véhiculent un discours intransigeant sur les mœurs et critique sur les pratiques religieuses, ils n'esquissent pas encore la rupture entre les catholiques et les protestants qui émergera progressivement après la publication des thèses de Luther en 1517.

En ces années 1500, à l'image d'Erasmus qu'il influence, Jean Vitrier entend encourager la régénération de l'Eglise sans faire dissidence mais en prônant le retour aux évangiles. En ce sens, il est au centre d'un réseau de prélats humanistes oeuvrant à Saint-Omer et parmi lesquels on retrouve notamment l'abbé de Saint-Bertin Antoine de Berghes, Sidrach de Lallaing, doyen du chapitre collégial ou encore Louis Hertauld, abbé de Clairmarais.



1. Vue panoramique depuis Cassel jusqu'à Saint-Omer et Théroouanne, fin 15^e siècle. Archives Départementales du Nord, 50 FI 2142

2. Le couvent des Cordeliers, placé sous l'autorité de Jean Vitrier à la toute fin du 15^e siècle. Détail du plan de Saint-Omer, dit plan Titelouze, 1655. Bibliothèque d'Agglomération du Pays de Saint-Omer, ACSO, plan n° 85

3. Erasmus, par H. Holbein le Jeune, 1523. Kunstmuseum, Bâle



4

TENSIONS POLITICO-RELIGIEUSES À SAINT-OMER

La trace de Vitrier se perd en 1519 mais son œuvre participe à la moralisation des individus et met de l'ordre parmi les communautés religieuses de la ville. Toutefois, bientôt le discours réformé se diffuse dans Saint-Omer et à compter des années 1530, les premières traques aux hérétiques sont réalisées sous l'impulsion du pouvoir central habsbourgeois. La cité connaît par la suite plusieurs décennies agitées par des troubles politico-religieux, particulièrement entre les années 1560 et 1578. Au cours de la crise iconoclaste de 1566, Saint-Omer fait preuve de fidélité au catholicisme et à son souverain, Philippe II d'Espagne, en empêchant les révoltés calvinistes venus de Flandre d'entrer dans ses murs. Néanmoins, une partie de sa population est bien favorable aux briseurs d'images et malgré les mesures d'intimidation de l'autorité communale, un « parti protestant » se constitue discrètement en ville.

Le conflit larvé éclate au grand jour en août 1577 sur fond de lutte entre les partisans des Habsbourg et ceux de Guillaume d'Orange qui cherchent à soustraire les anciens Pays-Bas Bourguignons à la tutelle de Madrid. Ces derniers engagent la lutte avec l'échevinage pour que certains des leurs soient nommés connétables et après plusieurs mois d'opposition les échevins font arrêter Antoine Sinoguet, marchand du Haut-Pont et leader des orangistes. Aussitôt, ses partisans opèrent un coup de force en ville et après s'être empressés de le libérer, ils prennent le contrôle de l'échevinage. Ils y installent plusieurs des leurs, dont le leader du parti protestant audomarois.

Pendant une courte période, celui-ci tient Saint-Omer bien que les Catholiques soient toujours présents. Le printemps et l'été 1578 sont ponctués d'assemblées en armes indécises mais en octobre les Protestants et partisans de Guillaume d'Orange sont finalement expulsés et bannis de la ville.



LE BASTION CATHOLIQUE

L'épisode précité marque la fin de la mouvance protestante à Saint-Omer et pour longtemps l'Eglise romaine n'y est plus contestée. Il faut dire que parallèlement à la poussée réformée, les forces vives utiles à une reconquête catholique des Pays-Bas sont concentrées dans la cité audomaroise. Consécutivement à la disparition de Thérouanne en 1553, Saint-Omer est d'abord élevée au rang de siège épiscopal en 1561. Si cette « promotion » découle d'une donne géopolitique, la constitution de ce petit diocèse bilingue autour de Saint-Omer répond également au souhait de Philippe II de remodeler le paysage épiscopal des Pays-Bas afin de lutter plus efficacement contre la Réforme.

Combinée à la présence d'un nombre croissant d'établissements religieux -créés sur place où réfugiés en ville suite à des persécutions en Flandre-, l'installation de l'autorité épiscopale donne une grande impulsion à la contre-offensive catholique.

Le premier titulaire de la charge, Gérard d'Haméricourt, s'emploie en effet à mettre en application les thèses du concile de Trente.

Ces dernières accordent une grande importance à la rénovation du clergé et à l'enseignement. Par conséquent, dès 1563 l'évêque s'attache à la tenue de synodes destinés à initier une meilleure formation des prêtres de l'évêché. Deux années auparavant, il est déjà à l'origine de la création du collège des Pauvres de Saint-Bertin, lui aussi pouvant participer à la formation de futurs clercs. Tenant à la fois la crose de cet établissement reconnu comme centre intellectuel depuis le Moyen Âge et celle de l'évêché, Gérard d'Haméricourt poursuit donc l'objectif de mettre sur pied une armée de clercs capables de contrecarrer le discours des prêcheurs calvinistes. En 1565, il constate que les professeurs de son propre collège sont gagnés par les idées réformées, aussi se résout-il à faire appel à un ordre dont la réputation de prédicateurs de choc ne cesse de croître : les Jésuites.

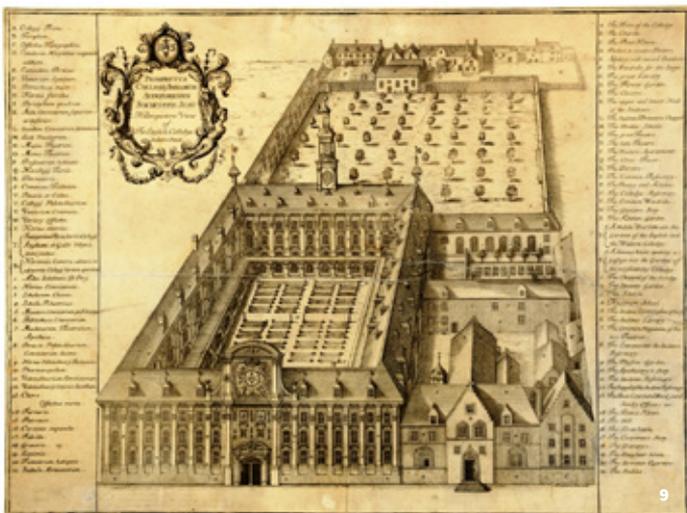
4. **Iconoclisme dans une église, par Dirck Van Delet, 1630.**
Rijksmuseum, Amsterdam

5. **Gérard d'Haméricourt, abbé de Saint-Bertin et premier évêque de Saint-Omer.**
Bibliothèque d'Agglomération du Pays de Saint-Omer,
ms. 755 f°69

6. **Le siège de Thérouanne, 1553, Gravure sur bois, coloriée à la main, imprimée par Heinrich Zell à Strasbourg.**
British Museum, Londres



8



9

L'ARRIVÉE DES JÉSUITES

La compagnie de Jésus est fondée en 1539 par le prêtre basque Ignace de Loyola mais son implantation à l'intérieur des Pays-Bas ne débute qu'en 1556. Dans ces provinces où la menace calviniste est particulièrement vive, les Jésuites y ont fort à faire. Ces fervents défenseurs du pape sont chargés d'extirper l'hérésie partout où ils la rencontrent grâce à leur éloquence mais ils sont aussi des éducateurs réputés. L'un des leurs arrive à Saint-Omer en février 1565 et s'attache à remettre de l'ordre au sein des établissements bertiniens mais parallèlement l'idée de créer un nouvel établissement scolaire régi par les Jésuites est en gestation.

Les négociations entre Gérard d'Haméricourt et ces derniers s'étirent sur plus d'une année. Elles aboutissent à l'établissement d'un collège doté de cours de rhétorique, de poésie, de grammaire et aussi de théologie pour pallier l'absence de séminaire diocésain. Si les élèves du collège Saint-Bertin y sont admis, la majeure partie des effectifs est composée de fils de la noblesse et de la bourgeoisie locale et régionale. Les premières classes ouvrent provisoirement à Saint-Bertin en avril 1567, elles rejoignent leur site définitif après l'aménagement d'une série de cinq classes en janvier 1568.

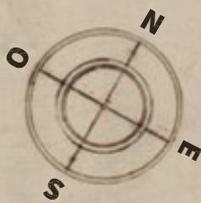
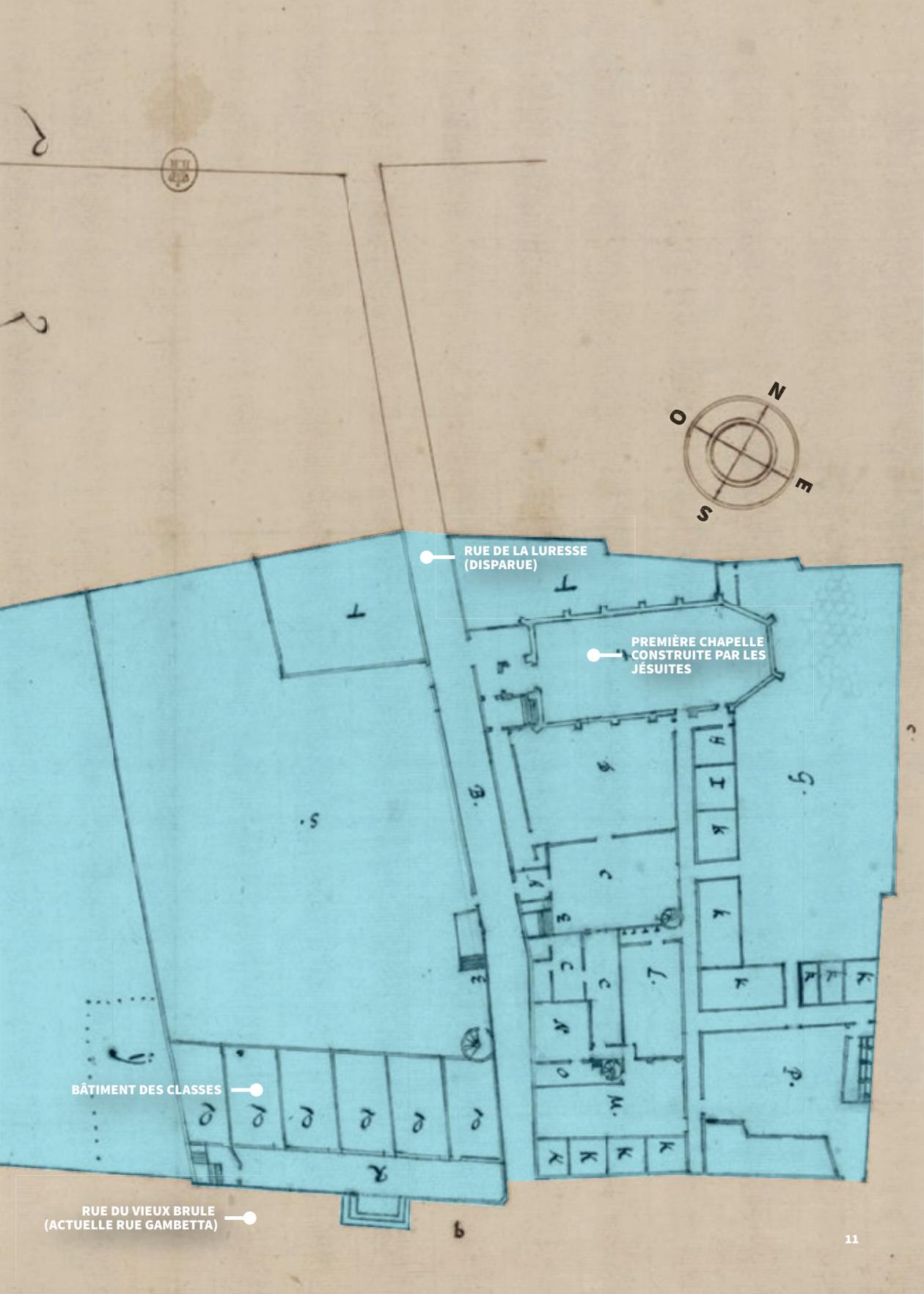
Les décennies suivantes vont voir l'apparition d'un véritable quartier d'enseignement. A quelques pas de l'établissement précité, un second collège ouvre ses portes en 1593. Dédié principalement aux catholiques anglais, il est lui aussi dirigé par les Jésuites. Aussi, en 1602, un séminaire épiscopal est édifié en face du collège des Jésuites wallons, désormais dénommé ainsi pour le dissocier de son homologue anglais.

8. Lettre de confirmation du Pape Pie V concernant la fondation du collège des Jésuites à Saint-Omer, 1568.
Bibliothèque d'Agglomération
du Pays de Saint-Omer, ACSO, Col. n°2

9. Vue en perspective du collège des Jésuites anglais à Saint-Omer, reproduction par Louis Larger d'une gravure du 18^e siècle, fin 19^e siècle.
Archives Départementales du Pas-de-Calais, 6Fi C 903

10. Blason de la compagnie de Jésus sur la façade de la chapelle.
Cliché Carl Peterolff





RUE DE LA LURESSÉ
(DISPARUE)

PREMIÈRE CHAPELLE
CONSTRUITE PAR LES
JÉSUITES

BÂTIMENT DES CLASSES

RUE DU VIEUX BRÛLE
(ACTUELLE RUE GAMBETTA)

L'AMÉNAGEMENT DU COLLÈGE DES JÉSUITES : UN PERPÉTUEL CHANTIER

11. Plan du collège des Jésuites wallons tel qu'il était avant l'arrivée de Jean du Blocq, 1614. BnF, département Estampes et photographie, FOL-HD-4 (11)

12. La première chapelle des Jésuites, détail du plan de Saint-Omer, dit plan Titelouze, 1655. Bibliothèque d'Agglomération du Pays de Saint-Omer, ACSO, plan n° 85



LES PREMIERS TEMPS

L'existence du collège des Jésuites wallons de Saint-Omer s'étire de 1567 à 1762, année au cours de laquelle l'ordre quitte ses locaux après avoir été expulsé du royaume de France. Pendant ces deux siècles, la vie de l'établissement est rythmée par la réalisation d'une série de grands chantiers architecturaux. Ceux-ci obéissent autant à des objectifs pratiques qu'à la volonté de célébrer la puissance de l'ordre. Leur ampleur n'est pas sans modifier le paysage urbain : si l'édification de la vaste chapelle, dont les tourelles et la façade viennent toiser la cathédrale, modifie la silhouette de la ville, l'ensemble des travaux remodèle un de ses quartiers et recompose son parcellaire.

L'implantation commence modestement. Après avoir provisoirement été installés à Saint-Bertin, les Jésuites et leurs élèves s'établissent durablement dans une bâtisse mise à leur disposition par l'évêque Gérard d'Haméricourt. Sise le long de l'actuelle rue Gambetta, cette maison et le jardin qui l'entoure sont le socle de l'activité de la Compagnie de Jésus à Saint-Omer.

À ce stade, l'intégralité de la communauté éducative, c'est-à-dire à la fois les professeurs et les élèves, vivent dans ce bâtiment où l'on trouve également les salles de classe. La raison d'être de la présence de l'ordre à Saint-Omer est bien éducative mais celle-ci ne saurait être dissociée de sa dimension catholique et des objectifs de sa réforme, par conséquent l'existence du collège ne peut être durable sans lieu de culte.

Dès l'hiver 1568-1569, un chantier est mis en route dans le jardin des Jésuites. Comme les autres bâtiments du collège, le financement d'une chapelle est dépendant des dons effectués au profit des jésuites audomarois.

Par conséquent, si l'édifice dédié à Saint-Vincent et à Saint-Adrien est en mesure d'être consacré et d'abriter la messe dès septembre 1570, il ne sera définitivement achevé que plusieurs années plus tard. Il est progressivement doté d'un orgue et de divers aménagements liturgiques, son portail n'est construit qu'en 1583.



UN NOUVEAU BÂTIMENT DES CLASSES

La renommée du collège audomarois et l'influence des Jésuites va croissante au cours des dernières décennies du 16^e siècle et ces derniers se retrouvent à l'étroit dans la maison originellement concédée par l'évêque. Il faut dire que les effectifs scolaires sont progressivement passés d'environ 200 élèves à 700, et en cette période où les hommes de la compagnie de Jésus ont le vent en poupe, l'extension de leurs infrastructures est à la fois nécessaire et envisageable.

En 1586-87, ces derniers saisissent l'opportunité d'acquérir deux demeures achetées plusieurs années auparavant par l'évêque Jean Six. Celui-ci projetait d'y installer un séminaire épiscopal mais personne ne reprend l'idée après son décès et les Jésuites sont naturellement intéressés par cet ensemble foncier qui n'est séparé de leur collège que par une petite voie, la rue de la Luresse. Via l'abbé de Saint-Bertin, ils sont mis en possession du bien contre 3000 florins et ils initient la transformation des bâtiments afin d'y établir l'intégralité des classes.

L'aboutissement du chantier restera un objectif inatteignable pendant longtemps. Alors que les travaux sont presque terminés, le bâtiment s'effondre en septembre 1587 et malgré de nouvelles consolidations, un nouvel effondrement se produit en avril 1588.

La nécessité de reconstruire en dur s'impose à tous mais l'argent commence à manquer. Les travaux sont donc réalisés au compte-goutte et conditionnés par la générosité des édiles audomarois et des fortunes locales.

Le 25 mai 1592, le nouveau bâtiment des classes est inauguré. Pour le réaliser, on a abondamment puisé dans les stocks de briques de la ville et un four à chaux a été installé sur place dans le jardin. Aussi, la première phase du remodelage du quartier au profit des Jésuites a lieu pendant cette réalisation. Ils obtiennent du Magistrat l'autorisation de rétrécir la largeur de la rue et celle d'établir une voûte au-dessus de la rue de la Luresse afin de relier le nouveau bâtiment des classes et ce qui constitue le logement des pères.

13. Armes de Guillaume Loemel, abbé de Saint-Bertin, sculptées sur la façade de la chapelle des Jésuites.
Cliché Carl Peterolff

14. Le bâtiment des classes avant sa destruction à la toute fin du 19^e siècle.
Bibliothèque d'Agglomération du Pays de Saint-Omer, série Fi

15. Plan d'Ortelius, fin du 16^e siècle. La rue de la Luresse est encore présente entre les deux îlots au centre du plan.
Archives Départementales du Pas-de-Calais, 6Fi C 551



15

UNE GRANDE ÉGLISE LONGTEMPS INCERTAINE

Le crédit religieux accordé aux membres de la compagnie de Jésus attire à la chapelle du collège une foule toujours plus importante d'Audomarois. Grisés par leur succès, les pères jésuites escomptent pouvoir bâtir un édifice culturel de grandes dimensions répondant à l'affluence des fidèles et magnifiant à la fois la puissance de l'ordre tout en symbolisant l'esprit de la réforme. En 1607, le projet est explicitement évoqué mais il faut attendre 1615 pour le voir se concrétiser.

Entre-temps, s'écoulent plusieurs longues années de négociations entre les Jésuites et les différentes autorités de Saint-Omer. Dès le début, la puissance épiscopale est favorable à l'entreprise, mais il est nécessaire de convaincre l'abbé de Saint-Bertin de s'y associer. Après s'être fait prier, ce dernier s'y rallie en conservant le titre de fondateur de la nouvelle église. Surtout, les Jésuites doivent désormais composer avec le Magistrat qui commence à s'inquiéter des projets de l'ordre.

Il faut dire que l'extension des propriétés foncières de ce dernier grève le budget communal car comme tous les biens entre les mains d'établissements religieux, les siens sont exonérés de différentes contributions fiscales. De même, réaliser le nouvel édifice conduit nécessairement à des modifications de voirie dans cette partie du cœur de la ville, aussi la vigilance est de mise.

Initialement prévue contre la rue Saint-Bertin, la nouvelle construction est finalement réalisée un peu plus au sud, à proximité du bâtiment des classes précité. Elle est bordée par la rue du Filet, l'actuelle rue du Lycée. Bénéficiant désormais de l'appui du nouvel abbé de Saint-Bertin, Guillaume Loemel, les Jésuites se rendent maître de différentes propriétés dont celle du vicomte de Fruges entre la fin de l'année 1614 et le mois de février 1615. Ils convoitaient évidemment cet ensemble de grande superficie bordé par le bâtiment des classes mais l'échevinage n'était pas disposé à le voir entrer dans leur patrimoine.

Finalement, l'autorité municipale cède en prenant d'importantes garanties visant à encadrer le remodelage du quartier et à conserver ses ressources fiscales. Tout d'abord, étant donné que la réalisation de la chapelle aboutira sans doute à une fermeture de la rue de la Luresse, les Jésuites devront financer l'élargissement de la rue du Filet afin que deux chariots puissent s'y croiser, cette artère prenant de l'importance pour l'acheminement des denrées vers les marchés des places. De la même manière, ils devront créer une petite ruelle longeant la chapelle depuis l'ancienne rue Luresse jusqu'à la rue du Filet, il s'agit de l'actuelle rue au Vent. Aussi, les terrains inutilisés par les Jésuites devront être garnis de nouvelles constructions soumises aux impôts communaux et remises entre les mains de laïques.



16. Fronton de la façade monumentale, millésimé 1629. Cliché Philippe Hudelle

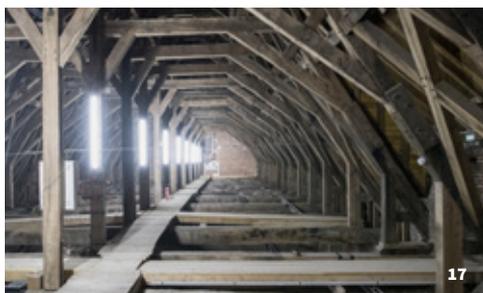
17. Charpente de la nef. Cliché Carl Peterolff

18. La chapelle des Jésuites, d'après l'aquarelle de E. Durin, début 20^e siècle. Collection Société Académique des Antiquaires de la Morinie

CHRONIQUE DE CONSTRUCTION

Les plans de l'édifice dressés par le frère Jean du Blocq, architecte de l'ordre pour la province gallo-belge, sont approuvés par la compagnie de Jésus en juillet 1615 et les travaux débutent aussitôt. La première pierre est posée le 1^{er} août en présence de l'évêque de Saint-Omer et de l'abbé de Saint-Bertin. Ce colossal chantier s'étire sur environ 25 années. Le bon avancement des travaux est toujours conditionné par la quantité d'argent disponible, il l'est également par la levée des contraintes logistiques.

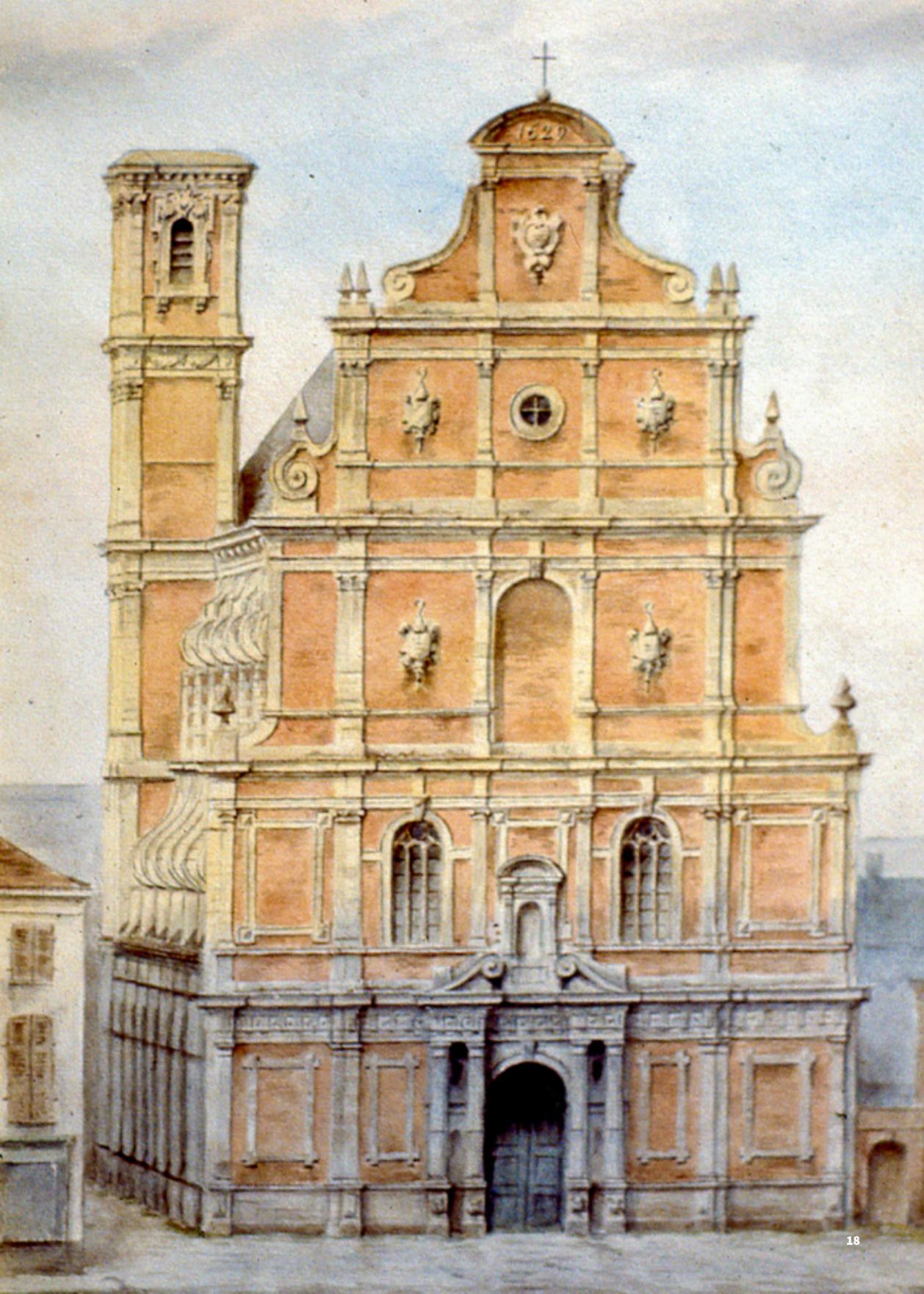
En effet, cette prouesse architecturale nécessite quantités de matériaux qu'il faut à la fois trouver et acheminer, qui plus est dans un climat géopolitique parfois incertain. Le choix d'utiliser la brique pour le gros œuvre et la craie pour l'encadrement des baies facilite cette tâche puisque ces ressources sont disponibles localement, les Jésuites bénéficiant même du concours de la Ville qui les autorise à puiser dans ses propres carrières en 1616 et 1627. En revanche, le convoiement des pierres de Namur utiles au portail ne peut être effectué que par voies d'eau. Celles-ci parviennent via la Meuse au port Hollandais de Dordrecht puis cabotent jusqu'à Gravelines où elles remontent ensuite l'Aa. Pour ce qui concerne la charpente, ses dimensions hors normes posent problème.

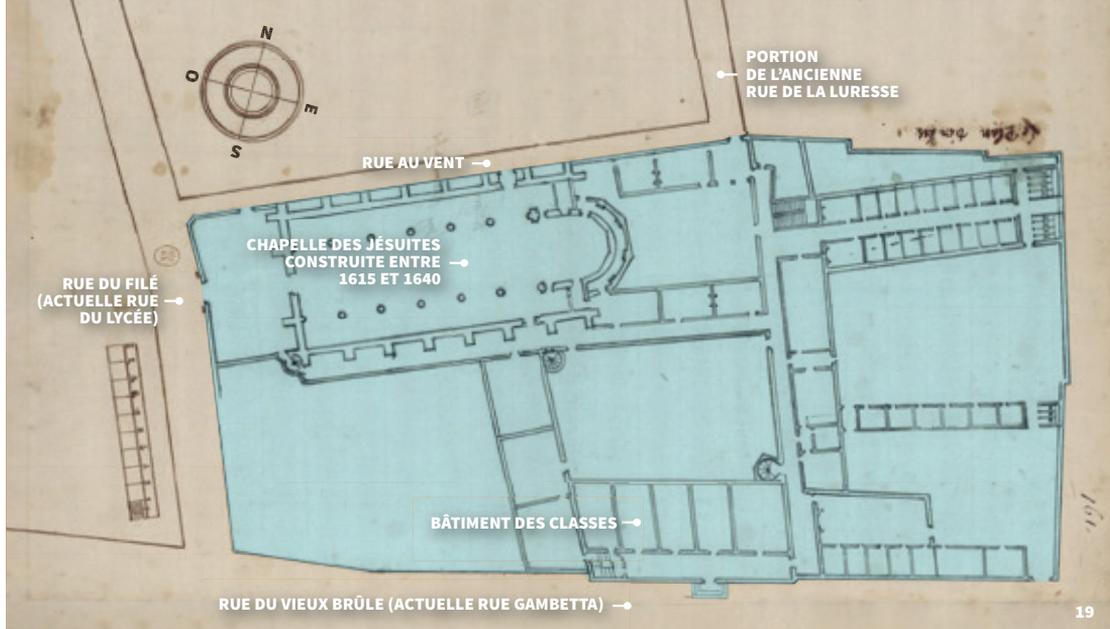


Les forêts locales ne sont pas en mesure de fournir les pièces de très grandes dimensions, aussi en 1624 et 1625 des bois sont prélevés dans la forêt de Nieppe et dans celles de Montreuil. Une vingtaine de chênes de hautes futaies sont également donnés aux Jésuites par l'amiral de Montmorency.

Des spécialistes de la maçonnerie en briques sont recrutés à Valenciennes mais il faut plus d'une décennie pour achever le gros œuvre. Le millésime 1629, présent sur la façade fait écho à la fin de cette première phase et à celle de l'édification de la charpente. Au cours de cette même année, débute la construction d'une première tour et quatre années plus tard, on inaugure le chantier de la seconde, ainsi que ceux du pavage du sol et des verrières.

En mars 1635, tandis que les aménagements intérieurs se poursuivent, l'édification de la sacristie débute mais l'intégralité du chantier s'arrête au 1^{er} août. Point ici de problème financier, mais un conflit entre l'abbé de Saint-Bertin et l'évêque de Saint-Omer, Christophe de France, pour savoir lequel des deux consacrer la chapelle. En débat depuis déjà plusieurs années, la question débouche sur une consécration improvisée en 1636 au cours de laquelle l'abbé prend de vitesse l'évêque pour présider à l'office. Les travaux souffrent également du siège de la ville par les troupes françaises en 1638. Les années qui suivent sont plutôt consacrées à la réparation des dégâts et à la couverture des tours. D'ailleurs, bien que la nouvelle chapelle soit fréquentée, l'ancienne perdure encore un certain temps, puisqu'elle est assurément encore debout en 1667.





POURSUITE DES AMÉNAGEMENTS DU COLLÈGE

Fait notoire, le projet de départ de l'architecte du Blocq dépasse l'édifice culturel. En effet, il s'agit d'achever complètement l'aménagement du collège, c'est-à-dire de pourvoir à l'intégralité des besoins de l'équipement en ajoutant divers bâtiments. Il projette notamment la réalisation d'un ensemble complètement clos comprenant un nouvel édifice perpendiculaire au bâtiment des classes et rejoignant la nouvelle chapelle, et celle d'un très long corps de bâtiments en U en lieu et place de la maison des pères, c'est-à-dire du premier bâtiment occupé par les Jésuites, et de l'ancienne chapelle.

Ce plan n'est pas concrétisé mais il irrigue encore incontestablement l'esprit des Jésuites audomarois qui poursuivent les aménagements du collège au cours des décennies suivantes. Longtemps en suspens car les Jésuites ont bien des difficultés à s'acquitter de leurs engagements financiers concernant les modifications de voirie, la suppression de la rue de la Luresse est réalisée en 1666. Celle-ci est probablement déjà entravée depuis qu'en 1659 un nouveau bâtiment est bâti parallèlement à la chapelle mais les conditions de sa disparition, au profit des Jésuites sont réunies grâce à l'apport d'un don permettant la réfection des voiries autour de la chapelle.

Par conséquent, le collège forme à partir de cette date un ensemble foncier d'un seul tenant qui peut être clôturé. Du côté de l'actuelle rue Gambetta, l'ancienne entrée de la rue de la Luresse est bouchée et de celui de l'actuelle rue au Vent, un nouveau bâtiment, faisant principalement office de parloir, est édifié.

À ce stade, le collège a désormais l'allure d'un ensemble scolaire bien structuré et il ne fait pas l'objet de nouveaux travaux pendant longtemps. Toutefois, les Jésuites restent à la tête d'un ensemble foncier de grandes dimensions et dans les années 1740, la vieille idée de Jean du Blocq d'élever un vaste bâtiment perpendiculaire à la chapelle ressurgit. Tout entier destiné aux pères et à l'administration du collège, il est réalisé avec le concours de l'échevinage entre 1747 et 1753. Comme les autres édifices, il est construit en briques mais son architecture diffère quelque peu. Le classicisme ramené de France après la prise de la ville en 1677 est plus présent, outre la présence d'un grand fronton triangulaire, celle d'un ordonnancement répétitif rigoureux matérialisé par différents pilastres, cordons et frises en craie est à relever.



19. **Projet d'ensemble dessiné par Jean du Blocq pour le collège de Saint-Omer, ap. 1614. BnF, département Estampes et photographie, FOL-HD-4 (11)**

20. **Disposition des différentes infrastructures du collège des Jésuites d'après le plan relief de 1758. La chapelle, manquante, a été redessinée. AUD**

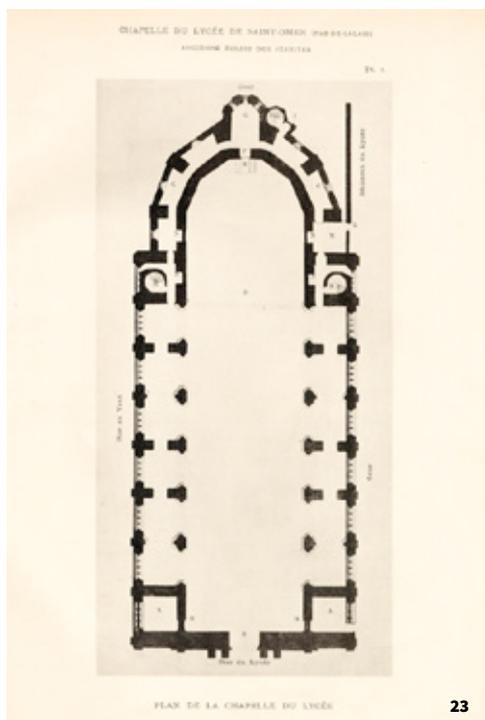
21. **Vue aérienne de la chapelle des Jésuites. Cliché Carl Peterolff**





L'ARCHITECTURE DE LA CHAPELLE

Le plan de la chapelle du collège de Saint-Omer est inspiré de celui de l'église-mère des Jésuites à Rome, le Gesù, édifié entre 1568 et 1584. Toutefois, en accord avec les préceptes de l'architecture jésuite, Jean du Blocq s'est ici adapté aux habitudes et savoir-faire locaux. Il a donc conçu un édifice à la confluence de deux courants artistiques : la tradition gothique, encore vive dans l'Artois du début du 17^e siècle et l'architecture baroque, faisant largement appel aux formes antiques, venue d'Italie. Ainsi la chapelle des jésuites de Saint-Omer est, avec celle de Maastricht (1606-1614), la première à présenter un usage plus important des ornements antiques sur une construction de type gothique.

UN ÉDIFICE À LA STRUCTURE
RÉSOLUMENT GOTHIQUE

Le plan décrit un vaisseau central composé de sept travées flanquées de chapelles latérales. L'ensemble est prolongé par un chœur surélevé de quelques marches et orienté à l'est. Il est formé d'un hémicycle à cinq pans et encadré d'un déambulatoire. Une chapelle d'axe prolonge l'abside. Deux tours ne figurant pas sur le plan d'origine encadrent le chœur.

L'élévation du vaisseau central reste d'inspiration médiévale, elle est composée de 3 niveaux : des grandes arcades, une tribune et des fenêtres hautes. L'éclairage de l'édifice est complété en partie basse par les baies des nefs latérales. Les fenêtres hautes ainsi que les baies des nefs latérales sont toutes pourvues de fenêtres en pierre à remplage gothique apparenté au style flamboyant. Le vitrail est composé de losanges aux nuances de bleu. Ce ne sont pas moins de 21 baies qui inondent de lumière le chœur et la nef.

L'ensemble de l'édifice est voûté. Le vaisseau est surmonté de sept voûtes à croisée d'ogives séparées par de larges arcs doubleaux. La poussée qu'engendre leur poids est contrebutée à l'extérieur par de lourds contreforts. Entre eux sont aménagées les chapelles latérales des bas-côtés qui portent des voûtes à liernes et tiercerons typiques du gothique flamboyant. Celle de la 6^e travée du bas-côté nord est en forme d'étoile. Toutes ont des clés de voûte sculptées en bourgeon fleuri, de pivoines et de roses entr'ouvertes. La voûte de la chapelle d'axe présente aussi les mêmes caractéristiques.

22. Vue intérieure du vaisseau central de la nef après restauration. Cliché Carl Peterloff

23. Plan de la chapelle extrait de l'ouvrage publié par A. Lesenne en 1897



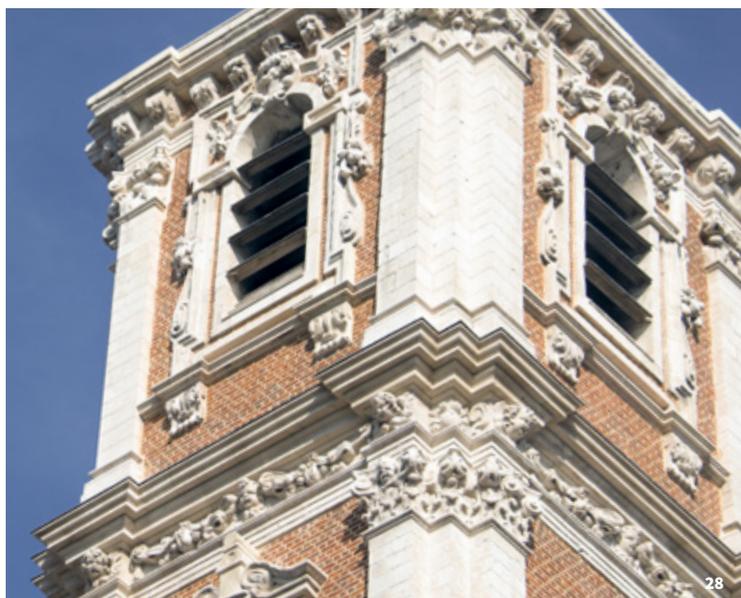
UNE FAÇADE ET DES DÉCORS INSPIRÉS DE LA RENAISSANCE

La façade est composée de cinq niveaux d'élévation en retrait progressif les uns par rapport aux autres. Ainsi les deux premiers niveaux comptent cinq travées ; le troisième, trois travées entières et deux demi travées de chaque côté ; le quatrième, trois travées et le cinquième une seule. Les quatrième et cinquième niveaux sont flanqués d'ailerons en forme de volute qui adoucissent les retraits.

Les travées sont encadrées de pilastres et les niveaux sont séparés par des corniches. Ces éléments en pierre forment un quadrillage blanc entourant les briques rouges. Cette composition, qui existe déjà sur certains châteaux de la Renaissance, provient d'Italie. Les proportions sont calculées selon les principes de l'architecte romain Vitruve. Ces derniers sont popularisés par les travaux de deux architectes italiens du 16^e siècle : Serlio et surtout Vignole. Ainsi les chapiteaux des pilastres sont décorés d'une superposition d'ordres architecturaux : dorique, ionique, corinthien, composite, le dernier niveau étant un attique surmonté d'un fronton circulaire portant le millésime 1629. Tous ces éléments issus de l'Antiquité ont été réutilisés à la Renaissance. Pour rompre la monotonie des panneaux en briques sont ajoutés des éléments en pierre comme des encadrements, des baies, un oculus ainsi que des éléments sculptés : armoiries des abbés-mécènes de Saint-Bertin et celles des Jésuites.

Fait notoire pour ce qui concerne la façade, l'archéologie vient confirmer une modification du plan initial de Jean du Blocq intervenue lors de la construction. Un escalier en colimaçon était prévu à l'angle sud-ouest du bâtiment (entre la façade et le mur sud) à l'extérieur de la chapelle, prenant appui sur les contreforts du mur sud et de la façade. Il devait permettre d'accéder à la tribune et a été remplacé par des escaliers intérieurs dont on a retrouvé les fondations, sans liaison avec les autres murs, preuve de leur rajout postérieur.

Les mêmes principes de composition que ceux de la façade sont appliqués sur les deux tours qui encadrent le chœur. Les contreforts des angles sont traités en pilastres superposés portant le même ordonnancement classique allant de l'ordre dorique au composite. Le dernier niveau qui devait abriter les cloches est le plus décoré de sculptures en pierre formant le cadre des abat-sons : surmonté d'une gueule de lion et de chérubin, il est encadré de volutes et de fruits. De même la corniche supérieure est soutenue par des modillons sculptés de différentes manières. Ces tours présentent des similitudes avec celles projetées ou réalisées de façon contemporaine : les baies du projet de Huysens pour la tour de Saint-Charles Borromée d'Anvers, les pilastres d'angle à ordre sur le projet de Francart pour les jésuites de Bruxelles, ou le décor des baies de Cobergher pour Notre-Dame de Montaigu.



24. Frise à fruits et chérubins.
Cliché Carl Peterolff

25. Face arrière du choeur et tours.
Cliché Carl Peterolff

26. Pot à feu sur la façade principale.
Cliché Carl Peterolff

27. Façade de la chapelle.
Cliché Carl Peterolff

28. Partie sommitale de la tour sud.
Cliché Carl Peterolff



29



30

29. Détail de la frise surmontant le portail : le bucrane.
Cliché Carl Peterolff

30. Base à tête de lion.
Cliché Carl Peterolff

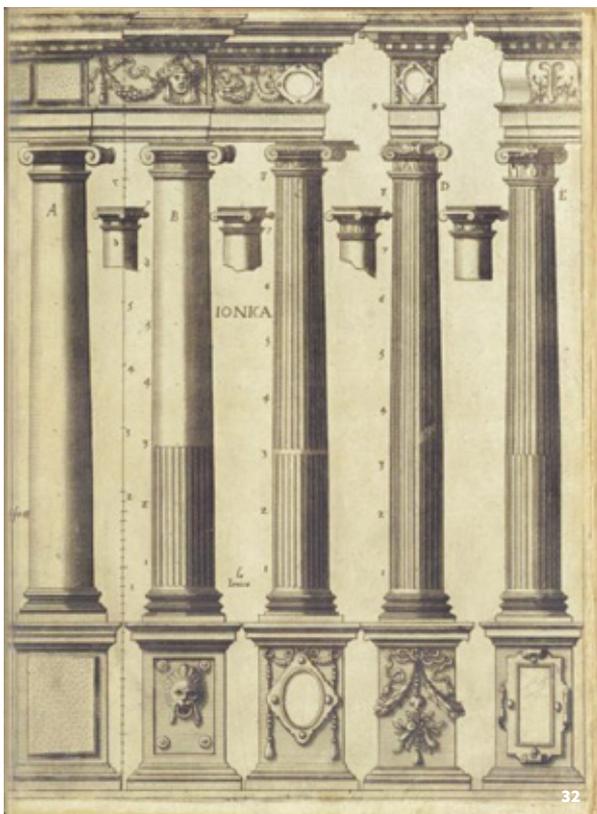
31. Le portail.
Cliché Carl Peterolff

32. Typologie de colonnes présentée dans le traité d'architecture de Hans Vredemans de Vries, 1577

33. Portail de la chapelle du collège jésuite de Maubeuge, également édifiée par Jean du Blocq.
Wikimedia Commons



31



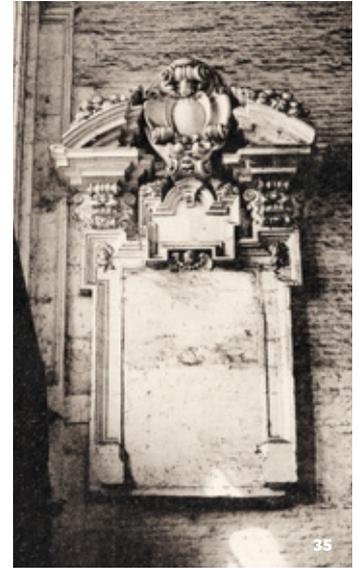
UN PORTAIL REMARQUABLE

L'entrée de la chapelle est mise en scène par un portail qui se démarque du reste de la façade par l'emploi d'une pierre de Namur bleutée, un traitement en saillie et l'installation d'un riche décor antique. La porte est encadrée de doubles colonnes cannelées et baguées (une bague sépare le fût de la colonne au tiers de sa hauteur) reposant chacune sur une base décorée en façade d'une tête de lion et sur les côtés de pointes de diamant.

Les doubles colonnes sont suffisamment écartées pour ménager entre elles, sur le mur qui les sépare, deux niches superposées pour abriter des statues. Les colonnes portent une frise décorée de triglyphes et métopes différents de ceux des travées latérales du premier niveau. Cette dernière est surmontée d'un fronton brisé se terminant par des volutes. S'y intercale une niche encadrée de volutes et de fines colonnes sur lesquelles repose un fronton semi-circulaire.

Le portail de Saint-Omer est l'œuvre du tailleur d'images namurois Thiery Bidart. Celui-ci le réalise dans son atelier et vient l'assembler sur le chantier au printemps 1621. Dans sa composition générale, ce portail est assez proche de celui que Du Blocq réalisera vers 1634-1635 pour l'abbatiale de l'abbaye bénédictine du Cateau-Cambrésis (actuelle église Saint-Martin).

Du Blocq a dû avoir accès aux traités d'architecture ou à leur traduction. Le portail s'inspire à la fois du modèle de portail dorique de Sebastiano Serlio (1535) avec sa double colonnade encadrant une niche et de la porte monumentale avec la clé de l'arc et le fronton interrompu à volutes imaginée par Philibert Delorme pour Henri II dans son *Premier Tome de l'Architecture* (1567). Les bases des colonnes surmontées de têtes de lion sont visibles dans le traité *Architectura* (1577) de Hans Vredeman de Vries.



L'AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR

La largeur de la nef est comparable aux édifices de la Renaissance florentine (Santa Maria Del Fiore, Santa Croce ou San Lorenzo). Les arcs doubleaux à caisson décorant la voûte font aussi partie des nouveautés importées d'Italie et également reprises par Francart pour l'église des jésuites de Bruxelles. Et tout comme au Gesù, les chapelles sont séparées par des murs épais.

Le décor intérieur est aussi très largement inspiré de la Renaissance. Selon Philippe De Mesmaecker, il serait l'œuvre de Peter Huysens (1577-1637). Cet architecte de l'ordre a achevé l'église jésuite d'Anvers. Il a également été envoyé en 1626 par l'infante Isabelle, régente des Pays-Bas espagnols, observer l'architecture romaine pour sa chapelle du palais de Bruxelles. Au rez-de-chaussée, les piles supportant les grandes arcades sont ornés d'un ordre dorique. Les bases et les chapiteaux respectent l'ordonnance présente dans le traité de Sebastiano Serlio (Anvers, 1539). Le décor se développe surtout sur le deuxième niveau, celui des tribunes. La 1^{ère} travée après l'entrée était couverte d'une tribune d'orgues qui était desservie par deux portes dont il reste au mur le riche décor sculpté de leur encadrement.

Cette fois le modèle semble être le premier livre d'architecture (*Premier livre d'architecture contenant diverses inventions de portes 1617 - voir planche X et XVI*) du brabançon Jacques Francart pour la sculpture des chapiteaux sur console, le cartouche, la tablette et les guirlandes de fruits.





37

Sur les autres travées des tribunes, le décor se développe à la fois sur les pilastres qui soutiennent les arcs doubleaux à caisson mais aussi sur les bordures de chaque travée formant ainsi des cadres probablement destinés à recevoir une œuvre picturale. Sur les pilastres le décor se concentre sur les chapiteaux qui reçoivent chacun un motif unique et très imagé : végétaux, animaux, visages... Néanmoins, les chapiteaux en vis-à-vis de chaque côté de la nef portent le même décor. Les angles supérieurs des encadrements sont ornés de têtes d'anges ou de feuilles et de fleurs, les bordures verticales d'enlacement de feuilles se terminent par une volute vers le bas et une tête ou un motif floral vers le haut. La partie supérieure de chaque encadrement se compose d'un morceau de frise corinthienne interrompue en son centre par un écusson.



38

34. Vue générale des 2^e et 3^e niveaux de la chapelle.
Cliché Carl Peterloff

35. Photographie des portes de la tribune des orgues
publiée dans l'ouvrage d'A. Lesenne en 1897.

36. Planche extraite du *Premier livre d'architecture*
réalisé par Jacques Francart en 1617.

37. Angelot.
Cliché Carl Peterloff

38. Vue générale d'une travée de la chapelle.
Cliché Carl Peterloff



39



LA FRISE DE MÉTOPES, REFLET DE L'ENSEIGNEMENT JÉSUITE

Le dernier élément de décor, et non des moindres, est la frise constituée de 110 métopes qui parcourt l'ensemble de la nef et du chœur au-dessus du premier niveau. Elle illustre la manière d'enseigner des jésuites.

À l'origine, leur mission n'est pas forcément l'enseignement mais la formation de jeunes religieux. Toutefois, par la suite s'ajoutent d'autres élèves qui ne se destinent pas à être jésuites. Aussi, pour satisfaire ces objectifs éducatifs différents, Ignace de Loyola engage l'ordre dans une entreprise d'enseignement à finalité religieuse se voulant novatrice. Ces principes pédagogiques, testés durant une cinquantaine d'années, sont réunis dans la *Ratio studiorum* adoptée en 1599. On y retrouve les horaires et la durée des cours, les manuels à utiliser, les auteurs à étudier et la pédagogie.

Celle-ci comprend la manière d'assimiler la matière par la pré-lecture, la lecture, les répétitions, les compositions écrites, les discussions publiques (débat, déclamations...),

la méditation ou encore le théâtre. Elle accorde également une grande importance aux emblèmes et aux devises, considérés comme des moyens commodes de mémorisation d'une valeur ou d'une idée grâce à leur caractère concis et imagé.

C'est à cette dernière technique d'apprentissage et de mémorisation que se rattache la frise de la chapelle. Celle-ci est divisée en trois séquences et sa lecture s'effectue de la droite vers la gauche. Tandis que la séquence du mur sud met en valeur les principales figures protectrices de la chapelle audomaroise, qu'elles soient physiques ou spirituelles, celle autour du chœur porte un message liturgique sur l'eucharistie. Le mur nord est quant à lui consacré aux grandes personnalités jésuites, comme le fondateur de la Compagnie, Ignace de Loyola. Mises bout à bout, toutes ces images et sentences véhiculent un enseignement moral, une véritable règle de vie chrétienne.



40



41



42

TRANSCRIPTION DE LA FRISE PAR RÉMY CORDONNIER (RESPONSABLE DU FONDS ANCIEN DE LA BIBLIOTHÈQUE D'AGGLOMÉRATION DU PAYS DE SAINT-OMER) :

Sous la protection des rois d'Espagne, dont leur sagesse et puissance éclairent et soutiennent l'ordre du monde, prêchez et sans cesse la Parole de Dieu comme Pierre Canisius. Ne craignez pas le martyr, comme saint Charles Spinola, et sainte Lucie, race chaste, comme la Vierge Marie à qui est dédiée cette église, à laquelle, par leurs paroles et par leurs actions, l'évêque de Saint-Omer Gérard d'Haméricourt et le pape Grégoire XIII, en concorde, ont offert de grands bienfaits. Elle abrite les reliques de sainte Recesse et de saint Disole, qui ont vaincu le mal par le signe de la croix en combattant vaillamment. L'eucharistie est promesse de vie pour les méritants, de mort pour les impies, aussi éprouve-toi dans la confession et soit ferme dans ta foi pour être digne de consommer le sang et la chair du Christ, le vrai pain du ciel, après t'être purifié. Suis l'exemple de la charité de François Xavier et d'Ignace de Loyola pour une plus grande gloire de Dieu, seuls les meilleurs sont recueillis au sein de la Compagnie,

attention de ne pas retourner à tes pêchés comme le chien retourne à son vomî, aime et gémis comme la colombe, comme François de Borgia, fuis le monde et comme Louis de Gonzague, espère le Ciel, avec justesse et avec piété, crains et espère le jugement dernier.

39, 40 et 41. 4^e triplet de la frise de métopes, associant les mots GENUS - CASTU[M] (vertueuse race) à la figure d'une ruche, il célèbre les abeilles.

Ces dernières sont porteuses d'une symbolique puissante, notamment liée à la chasteté.

Clichés Carl Peterolff

**42. Frise.
Cliché Carl Peterolff**



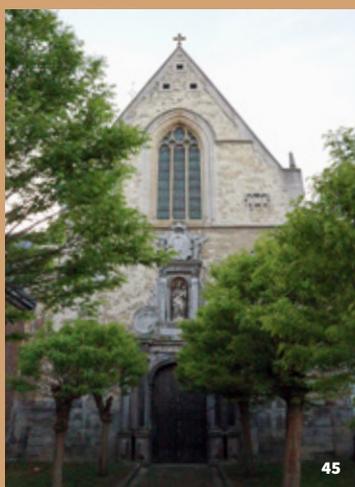
L'ARCHITECTE JEAN DU BLOCQ (1583-1656)

Né en 1583 à Mons en Belgique, il suit d'abord une formation de charpentier. Il entre dans la compagnie de jésus en 1606. Il est alors formé à la maçonnerie par Hendrick Hoeymaker (1559-1626), architecte de la compagnie. C'est une formation dans la tradition médiévale car il devient son adjoint. Ce dernier est un fervent amateur des formes gothiques et il édite un album d'esquisses de motifs et d'ornementations gothiques.

On doit à Hendrick Hoeymaker les plans des églises jésuites de Maastricht (1587), Valenciennes (1601-1607), Mons (1607-1617) et des collaborations aux chantiers de celles de Lille (1605), Gand (1608-1618), Bruxelles (jusqu'à 1616) et Tournai (1601-1605).

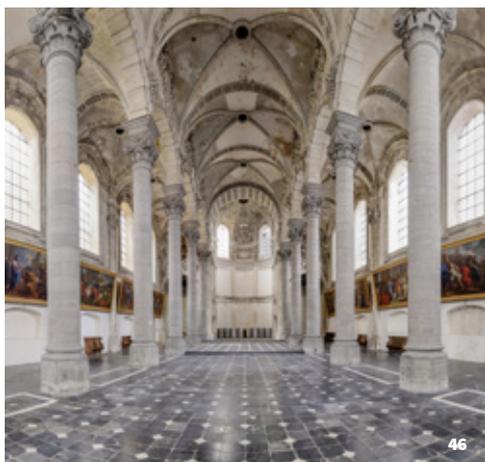


Architecte de la compagnie de Jésus pour la province gallo-belge, Jean du Blocq dresse les plans de différents bâtiments du Nord de la France et de l'actuelle Belgique au cours de sa carrière. Avant de dessiner les plans de l'église de Saint-Omer (1615-1636), il œuvre sur le chantier de l'église jésuite de Mons, puis dresse les plans de celle d'Arras (1613-1617) et de Luxembourg (1615-1636). Il poursuivra avec la chapelle du collège de Caxmbrai et la façade de l'église Saint-André à Le Cateau où il travaille avec le sculpteur Jaspard Marsy (1635). Il collabore également aux chantiers de Maubeuge, Douai (1608-1610) et au collège de Bergues-St Winoc (1610-1612).



Parmi les particularités propres à du Blocq : la chapelle d'axe (présente aussi à Luxembourg) et le déambulatoire (présent aussi à Arras). La première application des ordres à une façade remonte au portail du noviciat de Tournai (vers 1610). Si la façade du Cateau dénote une bonne connaissance des ordres, celle de Saint-Omer ne respecte pas toutes les règles.

LES CHAPELLES DES JÉSUITES DE CAMBRAI ET DE SAINT-OMER



46

Saint-Omer et Cambrai sont deux territoires labellisés « Ville et Pays d'art et d'histoire », aux identités patrimoniales riches, mises en valeur par des politiques dédiées depuis les années 1990. Elles possèdent chacune une chapelle des jésuites, où la vocation culturelle est affirmée par l'organisation de visites et d'expositions.

Anciens sièges d'évêchés, les villes partagent une histoire religieuse commune. Les plans des deux chapelles sont ainsi issus du même architecte, Jean du Blocq, dans les années 1615 - 1620. Si les façades diffèrent, l'une en brique et l'autre en pierre, leurs intérieurs se confondent et se répondent. La clarté des espaces, la richesse des décors nous proposent une vision commune de cet art de la réforme catholique propre au 17^e siècle.

Deux publications dans la collection Focus, à retirer, notamment, dans les offices de tourisme des territoires, sont une invitation au voyage dans les Hauts-de-France, à la découverte de ce patrimoine baroque exceptionnel.



47

43. Façade de l'église Saint-Martin du Cateau-Cambrésis.
[Wikimédia Commons](#)

44. Vue en perspective du collège jésuite de Luxembourg.
[Wikimédia Commons](#)

45. L'église du noviciat de Tournai.
[Wikimédia Commons](#)

46. Vue générale de la chapelle des Jésuites de Cambrai,
Cliché Pascal Gérard

47. Façade de la chapelle des Jésuites de Cambrai.
Cliché Pascal Gérard



LA DESTINÉE CHAOTIQUE D'UN ÉDIFICE HORS FORMAT

Des efforts considérables sont consentis pour construire la chapelle, pour autant ce bijou architectural tout à la gloire des Jésuites et de la réforme catholique perd une partie de sa raison d'être après le départ de l'Ordre de Saint-Omer en 1762. Dans un état aussi centralisé que la monarchie française du 18^e siècle, ce dernier a fait son temps car sa subordination unique au pape dérange. Aussi sa puissance financière et ses méthodes d'enseignement sont-elles résolument combattues par les esprits des Lumières. Malgré l'attachement des autorités audomaroises à la Compagnie, celles-ci ne sont pas en mesure de s'opposer bien longtemps à la disgrâce et à son corollaire, la fermeture du collège.



La décision vient en effet directement du roi et s'applique à l'ensemble de son territoire. Par conséquent, les Jésuites audomarois cessent d'enseigner le 14 avril 1762 et le lendemain, Jean-Baptiste-François Hennebert, qui sera notamment l'auteur d'une *Histoire générale de la province d'Artois*, est désigné comme nouveau régent. A compter de cette date, des prêtres choisis dans l'entourage de l'évêque de Saint-Omer assurent l'enseignement tandis que les bâtiments, désormais entre les mains de la ville, sont administrés par un bureau composé de différents membres de la société audomaroise. Si la chapelle reste bien dans le giron du collège, son entretien qui laissait probablement déjà à désirer depuis un certain temps, passe au second plan.

L'œuvre des prêtres séculiers, puis celle des Pères de la Doctrine chrétienne qui prennent la tête du collège en 1777, sont en effet essentiellement tournées vers la bonne gestion de l'appareil scolaire et au développement d'infrastructures permettant d'accroître le nombre de collégiens.

A ce titre, l'établissement d'un pensionnat est la grande affaire de la fin du 18^e siècle et la plus large partie des ressources est consacrée à « l'ordinaire », c'est-à-dire au recouvrement des frais de fonctionnement de l'établissement.

La chapelle ne fait donc l'objet que de quelques réparations au cours de cette période. Dite « lézardée et ouverte », la voûte doit être reprise en 1769 et cinq années plus tard un chantier un peu plus important est initié. Il s'agit de supprimer les mauvaises herbes qui ont prospéré sur les maçonneries puis d'effectuer diverses reprises de charpente, de couverture et de vitrerie. Par la suite, la façade principale est peinte « en gros rouge, les joints en blanc de céruse et les croisées en petit gris ».

48. La chapelle des Jésuites vue depuis la place Victor Hugo, fin 19^e ou début 20^e siècle.
Bibliothèque d'Agglomération du Pays de Saint-Omer,
41Fi 11/158

49. Gravure représentant l'intérieur de la chapelle, par John Coney, 1^{re} moitié du 19^e siècle.
Bibliothèque d'Agglomération du Pays de Saint-Omer,
Série Fi



RÉVOLUTION ET PREMIÈRE RESTAURATION

La chapelle continue de remplir son usage cultuel jusqu'à la Révolution, époque qui marque un virage certain dans l'existence du monument. Fermée au culte pour longtemps, elle demeure un bien de la Ville qui l'affecte à différents usages. Probablement d'abord sans rôle précis, elle fait office de lieu de rassemblement. Elle accueille ainsi un discours de Joseph le Bon venu encourager les citoyens audomarois le 10 décembre 1793. Reconvertie en fabrique de salpêtre l'année suivante, elle sert aussi de dépôt en fonction des besoins. En 1823, d'aucuns se souviennent que la chapelle a autrefois été disposée pour servir de manège couvert et que les pompiers y font encore des manœuvres.

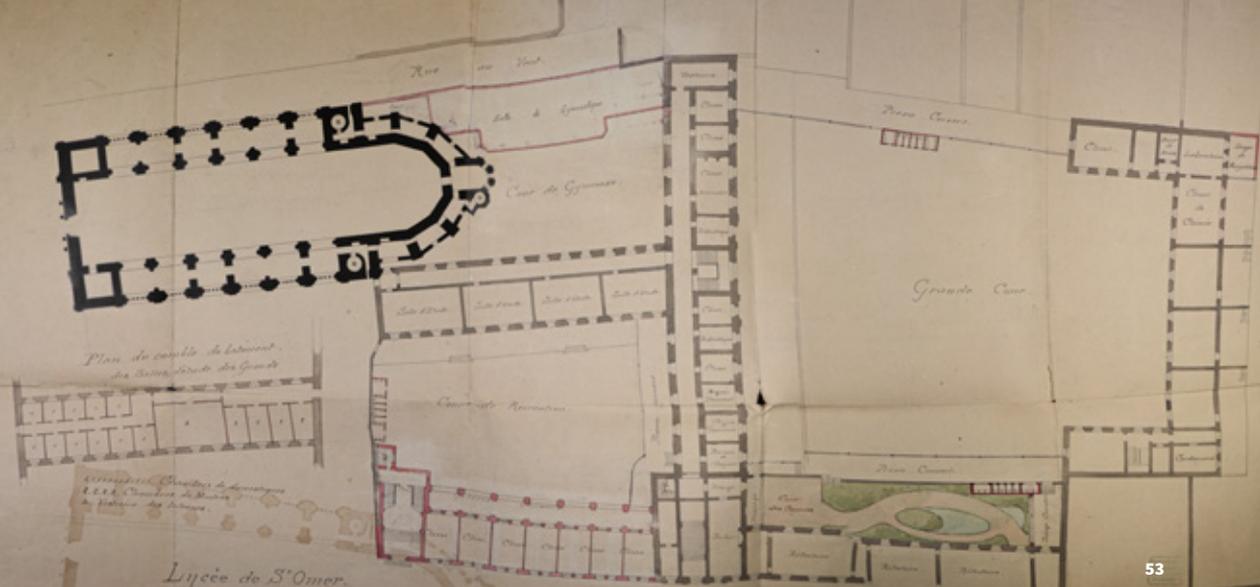
Dès 1798, l'état du bâtiment est préoccupant mais il faut attendre 1811 pour rencontrer les premiers travaux de consolidation et 1823 pour la préparation d'un grand projet de restauration. Hormis un don de Charles X au cours de sa visite à Saint-Omer, seuls la ville et le collège financent les travaux. Adjugés au moins partiellement à l'entrepreneur audomarois Thilloz-Waringhem, ceux-ci sont initiés en 1826 et s'achèvent au début de l'année 1828 par une bénédiction solennelle de l'évêque d'Arras, Boulogne et Saint-Omer. Réintégré au collège, elle retrouve sa vocation religieuse lors d'événements comme les communions des collégiens, la messe de rentrée voire l'enterrement des directeurs.

50. Visite de Charles X à Saint-Omer et au camp d'Helfaut en 1827, lithographie d'Emile Blanchard. Collection Musée Carnavalet

51. Maître-autel de la chapelle. Cliché extrait de l'ouvrage publié par A. Lesenne en 1897

52. Ornementation du chœur et de la partie orientale de la chapelle pour la tenue des communions, fin 19^e ou début 20^e siècle. Bibliothèque d'Agglomération du Pays de Saint-Omer, CPE 802





DES USAGES ROUTINIERS

Les décennies postérieures à la réouverture au culte sont caractérisées par les usages routiniers précités liés au fonctionnement du collège. Erigé en collège royal en 1845 puis en lycée trois années plus tard, celui-ci bénéficie de la présence de cette vaste infrastructure mais il en tire peu profit. Seule une partie près du chœur lui est utile pour ses célébrations, le reste de la nef et les bas-côtés sont à la disposition de la ville qui y stocke aussi bien d'anciens décors de théâtre que le matériel des pompiers.

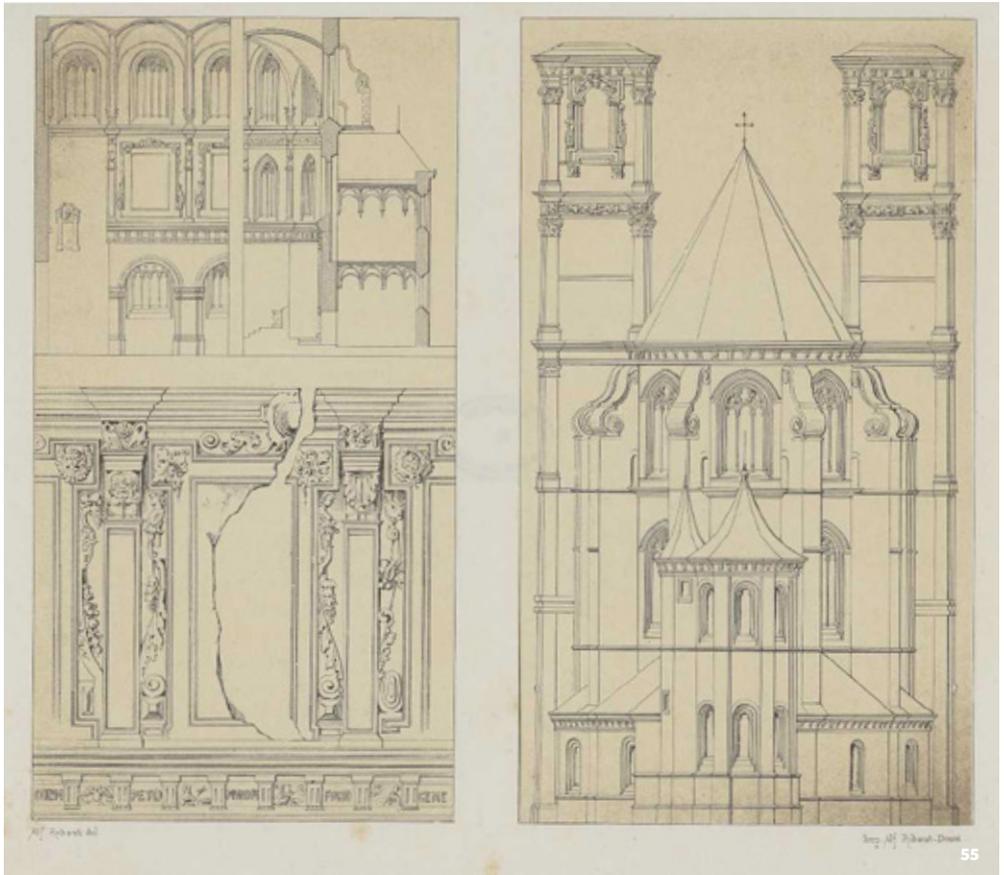
En 1868, de nouvelles réparations sont réalisées sur la chapelle et l'année suivante une partie de la municipalité caresse l'objectif de donner une fonction nouvelle au bâtiment en le détachant du lycée. L'idée est de supprimer l'église Saint-Denis pour construire un marché couvert et de porter la chapelle au rang de chef-lieu paroissial. Si la polémique créée par ce projet aboutit à son enterrement rapide, celui-ci marque néanmoins le début des réflexions autour d'un meilleur usage de la chapelle des Jésuites. Le projet d'agrandissement du lycée lancé en 1883 prévoit ainsi la conservation du rôle culturel de la chapelle tout en y adjoignant les fonctions de bibliothèque et celle de gymnase à usage des écoles communales. Au final, le projet avorte mais l'idée de reconfigurer la chapelle pour l'accueil de manifestations culturelles voit le jour.

Ainsi, en mai 1884, une exposition y est organisée et surtout les livres de la bibliothèque y sont installés pendant la reconstruction de cette dernière par l'architecte Decroix entre 1891 et 1893.



53. Plan de restauration du lycée, 1892.
Archives Départementales du Pas-de-Calais,
20 12369

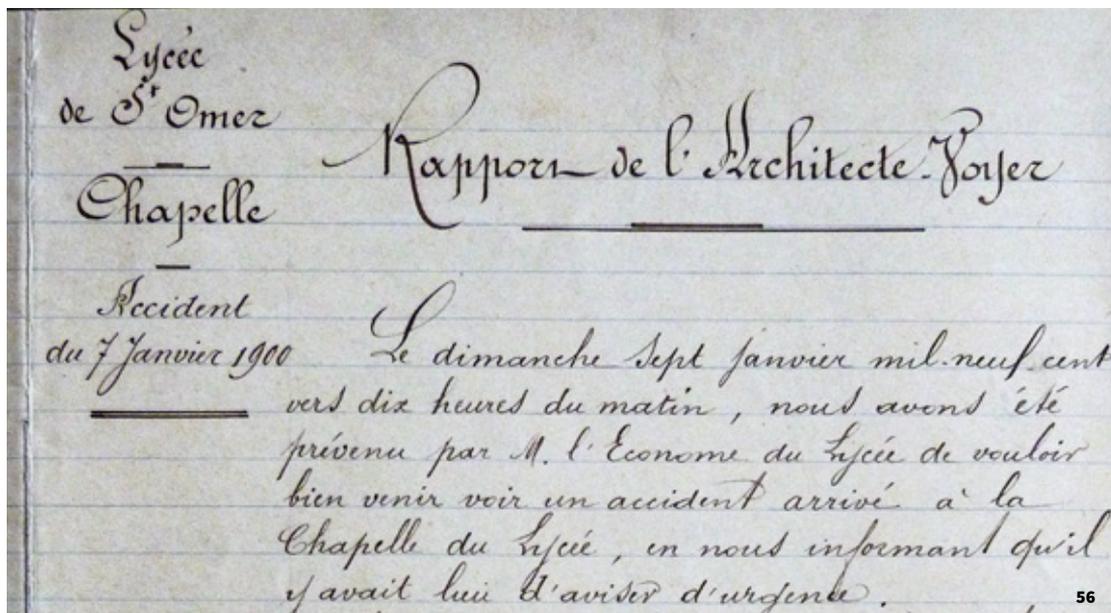
54. L'ancien parloir situé à l'arrière de la chapelle,
détruit en 1892-1893, pour permettre la
construction du gymnase.
Bibliothèque d'Agglomération du Pays de Saint-Omer,
41Fi 10/108



L'ENJEU PATRIMONIAL

Derrière ces questions d'affectation se cache la nécessité d'une nouvelle restauration de l'édifice qu'on imagine déjà forcément coûteuse. Depuis 1828, de menues réparations ont été réalisées mais les éternels problèmes de toiture sont réapparus. A la fin du 19^e siècle la chapelle est un problème de sécurité publique. En décembre 1888, sa couverture doit être reprise. Un individu est grièvement blessé au cours des travaux suite à la chute d'une ardoise sur la rue au Vent et quelques semaines plus tard, un nouvel incident lui vaut d'être qualifiée de « bâtiment de malheur ». Pour une partie de l'opinion audomaroise, la conservation de cet édifice hors normes aux frais d'entretien colossaux mais dont ne fait rien ou presque ne va pas de soi.

A contrario, des individus commencent à se dresser pour souligner son grand intérêt patrimonial. Ainsi, en novembre 1893, l'abbé Lesenne, aumônier du lycée, interpelle la Société des Antiquaires de la Morinie sur la nécessité de demander le classement de la chapelle au titre des Monuments Historiques. Cinq années plus tard, la première monographie sur l'histoire du bâtiment qu'il publie contribue à accroître la renommée de l'édifice mais son devenir reste en suspens. De vifs débats ont lieu au conseil municipal au sujet du piètre état de la chapelle et en 1900 elle est fermée au public. Des chutes de pierres continuent à se produire au cours des années suivantes et si la municipalité est unanime sur la nécessité de procéder au démontage des éléments dangereux, elle est divisée sur l'opération de grande envergure à mener.



55. Lithographie d'Alfred Robaut.
Archives Départementales du Pas-de-Calais, 6Fi D 262

56. Rapport de l'architecte-voyer relatif à l'effondrement
d'une portion de la voûte du chœur le 7 janvier 1900.
Mairie de Saint-Omer, archives contemporaines

57 et 58. Photographies d'Auguste Boitel relatives
à l'accident du 7 janvier 1900.
Mairie de Saint-Omer, archives contemporaines



VILLE DE SAINT-OMER

TRAVAUX

DE

RESTAURATION DES BATIMENTS

DE LA

CHAPELLE DU LYCÉE

Montant du Devis. . . .

71.280 fr.

y compris une somme de 6.480 fr. à valoir pour imprévus.

Cautionnement

2.160)

LE SAMEDI 9 DECEMBRE 1905, à 4 heures du soir, il sera procédé en séance publique dans une des salles de la Mairie, sous la présidence du Maire, à l'adjudication des travaux ci-dessus.

CONDITIONS PRINCIPALES DE L'ADJUDICATION :

1. ADMISSION A L'ADJUDICATION

Nul ne sera admis à l'adjudication s'il n'est Français et ne justifie des qualités requises pour garantir la bonne exécution des travaux.

A cet effet, chaque concurrent sera tenu de présenter :

1° Un certificat de capacité délivré par un Architecte ou par un Ingénieur du Génie-civil ; ce certificat n'aura pas plus d'un an de date et devra constater la bonne exécution de travaux effectués par le soumissionnaire sous la direction et signature ; il indiquera, en outre, la nature de ces travaux.

2° Un certificat établissant le versement du cautionnement exigé.

2. FORME DES SOUMISSIONS

Les soumissions devront être sur papier timbré et conformes au modèle indiqué ci-dessous ; les rabais portés des fautes de calculs ou autres sont interdits. Toute soumission qui ne sera pas accompagnée des pièces ci-dessus exigées, ou qui ne sera pas conforme au modèle, sera déclarée nulle et non avenue.

3. DÉPÔT DES SOUMISSIONS

Le certificat de capacité et le certificat de versement du cautionnement à la caisse du Receveur des Finances seront joints dans un pli cacheté, à la soumission qui, préalablement, aura été renfermée dans une enveloppe aussi cachetée.

Les enveloppes devront porter l'indication des travaux et les noms et adresses des soumissionnaires.

Les plis cachetés seront directement déposés, au moment de l'adjudication, par les soumissionnaires ou leurs représentants, entre les mains du Maire ; ils pourront aussi être déposés à l'avance, à la Mairie, dans une boîte préparée à cet effet, ou être adressés par lettre recommandée à M. le Maire, au plus tard par le courrier du matin du jour de l'adjudication, dans ce dernier cas le porteur, outre l'adresse, l'indication de l'entreprise qu'il exécute.

4. OUVERTURE DES PAQUETS ET DECISION DU BUREAU

A l'heure fixée pour l'ouverture des paquets, le premier cachet sera rompu publiquement et il sera dressé un état des pièces contenues sous ce premier cachet.

L'état dressé, les concurrents au retour de la salle d'adjudication et le Maire, après avoir consulté les membres du bureau, arrêteront la liste des concurrents agréés.

Les soumissions des concurrents éliminés leur seront rendues sans être ouvertes.

Celles des concurrents agréés seront alors ouvertes publiquement, et le soumissionnaire qui aura fait l'offre d'exécuter les travaux aux conditions les plus avantageuses sera déclaré adjudicataire.

Dans le cas où le rabais le plus fort aurait été accordé par plusieurs soumissionnaires, un nouveau concours serait ouvert, séance tenante, entre ces soumissionnaires seulement. Les rabais de la nouvelle adjudication ne pourront être inférieurs à ceux de la première.

Si cette dernière amenait encore pour rabais maximum des chiffres égaux, il serait procédé à un tirage au sort entre les soumissionnaires qui les auraient obtenus.

5. RÉSULTAT DÉFINITIF DE L'ADJUDICATION

L'adjudication sera subordonnée à l'approbation du Préfet, et ne sera valable et définitive qu'après cette approbation.

6. FRAIS A LA CHARGE DES ADJUDICATAIRES

Les adjudicataires verseront au bureau du Secrétaire de la Mairie le montant des frais de marché. Ces frais ne peuvent être autres que ceux d'affiches et d'impressions dans les journaux, ceux de timbre et d'expédition de devis, de copie des cahiers, et de procurer verbal d'adjudication et les droits d'enregistrement fixés par les lois et règlements sur la matière.

7. COMMUNICATION DES PIÈCES DU PROJET AUX ENTREPRENEURS

Les plans seront communiqués aux entrepreneurs sous les yeux, excepté les dimanches et jours fériés, au Secrétaire de la Mairie, de neuf heures du matin à midi et de deux heures à six heures de soir.

Fait à Saint-Omer, le 25 Novembre 1905.

Le Maire de Saint-Omer,

F. RINGOT.

Modèle de Soumission

Je soussigné, (Nom, prénoms, profession et domicile), après avoir pris connaissance de toutes les pièces du projet de restauration des bâtiments de la Chapelle du Lycée me soumetts et m'engage à exécuter lesdits travaux conformément aux conditions de devis et du cahier des charges mentionnant les prix d'explication sur lesquels je concède un rabais de (je soude) lettres) par cent francs.

Fait à _____ le 1905. (Signature du soumissionnaire).



LA GRANDE RESTAURATION DE 1905-1911

Faut-il restaurer ou démolir ? C'est en ces termes que le conseil municipal de Saint-Omer s'interroge entre 1900 et 1905. Considérant l'état lamentable de la chapelle, une première expertise est ordonnée à la fin de l'année 1900 afin d'évaluer la situation réelle du bâtiment et les possibilités de sa remise en état. Elle conclut que la plus grande partie des problèmes provient d'un manque d'entretien récurrent des toitures et des châteaux. Au bas mot, les travaux les plus urgents sont estimés à 65 000 francs que la commune accepte de financer à condition que l'Etat lui porte assistance sur la moitié de cette somme.

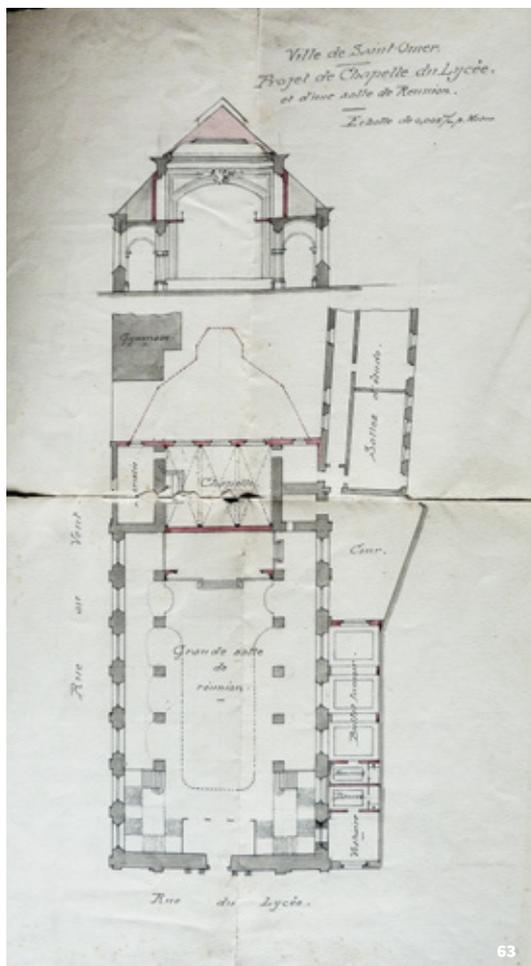
En l'absence de décision ferme, la situation continue de se dégrader et l'avenir de la chapelle s'obscurcit un peu plus. Par lettre envoyée le 30 avril 1901 à François Ringot, le ministre de l'Instruction Publique estime qu'il serait préférable de « démolir purement et simplement ce bâtiment qui intercepte l'air et la lumière » et en décembre de la même année l'inspecteur d'académie fait parvenir au préfet du Pas-de-Calais un long mémoire dans lequel il se prononce explicitement pour la démolition en arguant que cette idée est une préoccupation des différents proviseurs du lycée depuis... 1825.

Malgré les oppositions précitées, le sous-préfet de Saint-Omer s'attache à trouver une autre issue que la démolition. Bien qu'il suppose que le monument n'a « peut-être pas au point de vue artistique une bien grande valeur », il s'évertue à montrer au ministre de l'Instruction Publique que les Audomarois y sont attachés et combien il serait fâcheux que l'histoire retienne que son autorité est à l'initiative d'une semblable destruction. Le 2 décembre 1902, le ministère fait savoir au préfet qu'il entend maintenant que la ville prenne une décision rapidement. Deux options sont envisagées, soit la démolition aux frais de la cité, soit une restauration complète à laquelle il est désormais prêt à participer à hauteur de 10 000 francs.

59. Affiche annonçant l'adjudication des travaux de restauration de la chapelle. Mairie de Saint-Omer, archives contemporaines

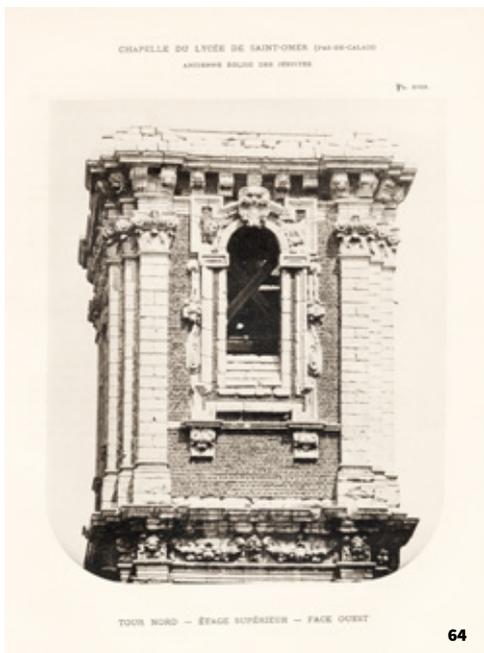
60. Etat du fronton au tout début du 20^e siècle. Mairie de Saint-Omer, archives contemporaines

61. Avant la restauration, vue de la chapelle prise depuis le sud-ouest. L'altération des blasons sur la façade est visible. Bibliothèque d'Agglomération du Pays de Saint-Omer, 43 Fi



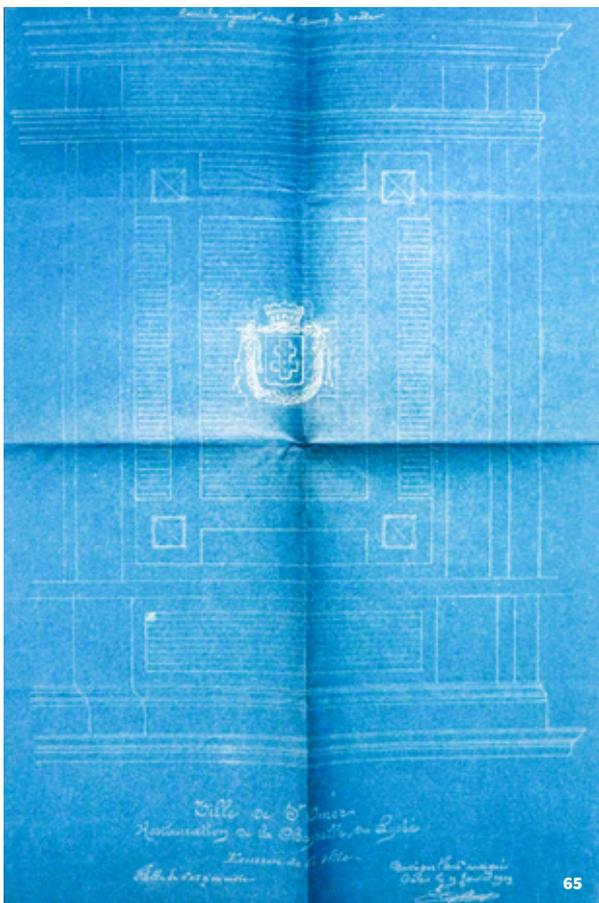
Compte-tenu de cette nouvelle information, le maire remet la question du devenir de la chapelle à l'ordre du jour du conseil municipal du 20 décembre 1902 mais entretemps l'idée que le bâtiment est une « guigne noire » s'est propagée et la fièvre de la démolition a gagné une partie des édiles. Au cours de la séance, les partisans de l'abattage exposent des arguments déjà bien connus sur l'inutilité du monument, son rejet par la commission d'inscription au titre des Monuments Historiques et son emplacement dans des conditions anti-hygiéniques. Bien qu'aucune décision définitive ne soit prise au cours de cette assemblée, on charge tout de même l'architecte Decroix de travailler à un projet de transformation en salle des fêtes qui entraînerait une démolition partielle. Après une seconde expertise, l'avenir de la chapelle est mis au vote au cours de la séance du 18 juillet 1903. Sur 18 votants, 7 élus sont pour la restauration, 10 autres pour la démolition. Monsieur le Maire dit que la question n'est pas résolue et qu'il y a lieu de décider dans quelles proportions se fera la démolition.

Repartant du projet de transformation, un second vote est réalisé afin de dire si la chapelle doit être détruite entièrement ou si une partie doit être conservée. Ici, c'est la démolition partielle qui remporte l'adhésion.



64

Une autre solution intervient finalement au cours de l'été 1905. En effet, après la présentation de modification du bâtiment en salle des fêtes, la restauration à l'identique est actée au motif qu'elle est en définitive moins coûteuse qu'une transformation pour laquelle il faudrait démolir les tours, la façade et l'abside tout en reconstruisant une toiture en verre. Fait notoire, la seconde expertise a révélé des voûtes très solides, une charpente quasi neuve et des maçonneries intactes. En outre, si au final la restauration complète est justifiée par l'usage du bâtiment en salle des fêtes, l'idée d'utiliser la chapelle comme salle d'archives n'est pas abandonnée puisque d'aucuns gardent à l'esprit qu'il sera possible plus tard d'installer à hauteur des chapiteaux un plancher. Financé sur cinq années, les travaux évalués à 71 280 fr. sont adjugés à l'entrepreneur de Saint-Omer Gustave Minart le 9 décembre 1905. Conduits par l'architecte Decroix, les travaux sont entachés de la mort d'un ouvrier sur le chantier puis par celle dudit architecte. Le chantier est mené à son terme par un autre architecte calaisien, Emile Vilain, qui signe la réception définitive des ouvrages le 15 septembre 1911.

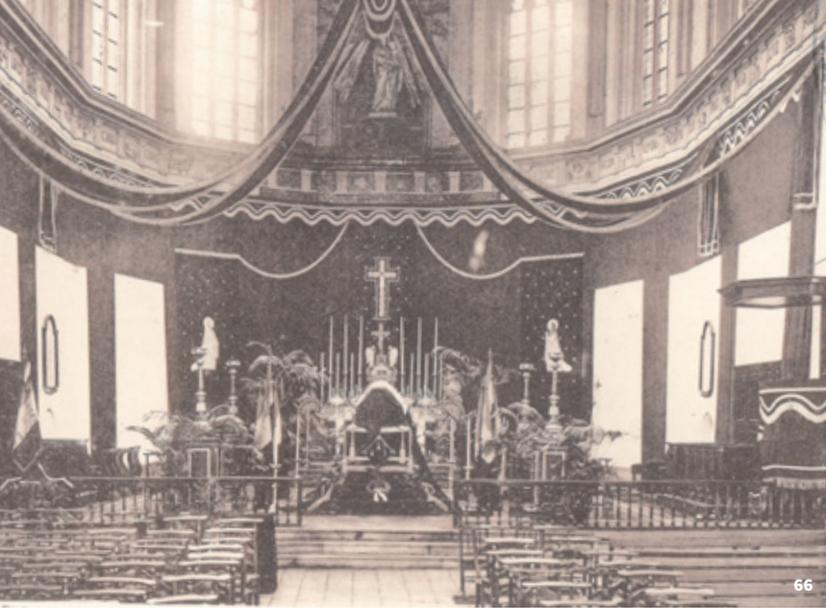


62. La chapelle en cours de travaux, les échafaudages sont dressés contre la façade.
Bibliothèque d'Agglomération du Pays de Saint-Omer,
43 Fi

63. Projet de transformation de la chapelle en salle de spectacle.
Mairie de Saint-Omer, archives contemporaines

64. Partie supérieure de la tour nord avant sa restauration, les altérations sont notoires.
Photographie publiée dans l'ouvrage d'A. Lesenne, 1897

65. Projet, non réalisé, d'installation des armes de la ville sur la façade.
Mairie de Saint-Omer, archives contemporaines



2 GUERRES ET UN CLASSEMENT AU TITRE DES MONUMENTS HISTORIQUES

Les grands volumes de la chapelle sont logiquement réquisitionnés dès que la Première Guerre mondiale éclate. En août 1914, l'armée française y installe un magasin de fournitures pour les réservistes du secteur et par la suite le bâtiment est utilisé par les Britanniques. Au moins à partir de février 1915, elle est affectée à la Mission Militaire française attachée à l'armée britannique. Dans la nef et les bas-côtés, un garage d'automobiles est installé mais la présence de cette unité ne va pas sans causer préjudice au bâtiment. Plusieurs verrous fermant l'accès au chœur et aux escaliers des tours sont fracturés et l'un de ces derniers est transformé en cabinet d'aisance improvisé.

Ce dépôt de véhicules motorisés fonctionne encore en juin 1915. Dans un carnet, un combattant anglais a conservé le souvenir de cette chapelle remplie de véhicules rangés deux par deux entre les piliers de la nef. Au cours du mois de juillet de la même année, deux projectiles tombent dans la cour à l'arrière de la chapelle mais celle-ci est épargnée. Est-elle encore réquisitionnée par la suite ? C'est possible mais incertain. La messe y est de nouveau célébrée et le lycée conserve au moins partiellement sa vocation scolaire pendant tout le conflit.

Quelques travaux de toiture liés à la repose d'ardoises angevines ont lieu entre 1928 et 1930 mais le monument est jugé en excellent état en 1939. La chose ne dure pas puisqu'il est de nouveau réquisitionné au cours du second conflit mondial. Après la débâcle de mai 1940, l'occupant installe un hôpital dans le lycée, la chapelle redevient un dépôt de matériel et ses tours un point d'observation. Cette situation lui vaut de fréquents mitraillages par aviation qui endommagent grandement sa toiture. Par ailleurs, les infiltrations d'eau deviennent récurrentes après qu'un ouragan ait soufflé une partie de la couverture à la fin de l'année 1940. En outre, les Allemands interdisent désormais l'accès à la chapelle, aussi son état de conservation commence à préoccuper la Direction générale des Beaux-Arts du ministère de l'Education nationale de Vichy. Après la rédaction d'un rapport sur le monument par l'architecte en chef des Monuments Historiques J.M. Kopp en décembre 1941, celui-ci est classé au titre des Monuments Historiques le 11 juillet 1942. Si cette protection permet un meilleur accès à la chapelle, elle est surtout l'occasion de réaliser les réparations urgentes et ce sans demander une participation considérable à la Ville.



68



69



70

Au cours de l'été 1942, l'architecte précité initie un chantier de mise hors d'eau. Tandis qu'une couverture provisoire en tôle est posée sur le versant sud de la nef par l'entreprise Delcourt du Touquet, les ardoises provenant de cette partie du toit sont démontées pour combler les manques sur les autres pans.

Les réquisitions d'hommes et de matériaux vont croissantes au cours des années 1943 et 1944, par conséquent les travaux de consolidation qui suivent la mise hors d'eau concernent-ils uniquement les vitraux. Le provisoire durera donc longtemps, bien au-delà du conflit. En effet, les travaux consécutifs aux dommages de guerre s'étirent jusqu'en 1960 avec la fin de la restauration des toitures et la consolidation de la façade sous la conduite de l'architecte Waldschmidt.

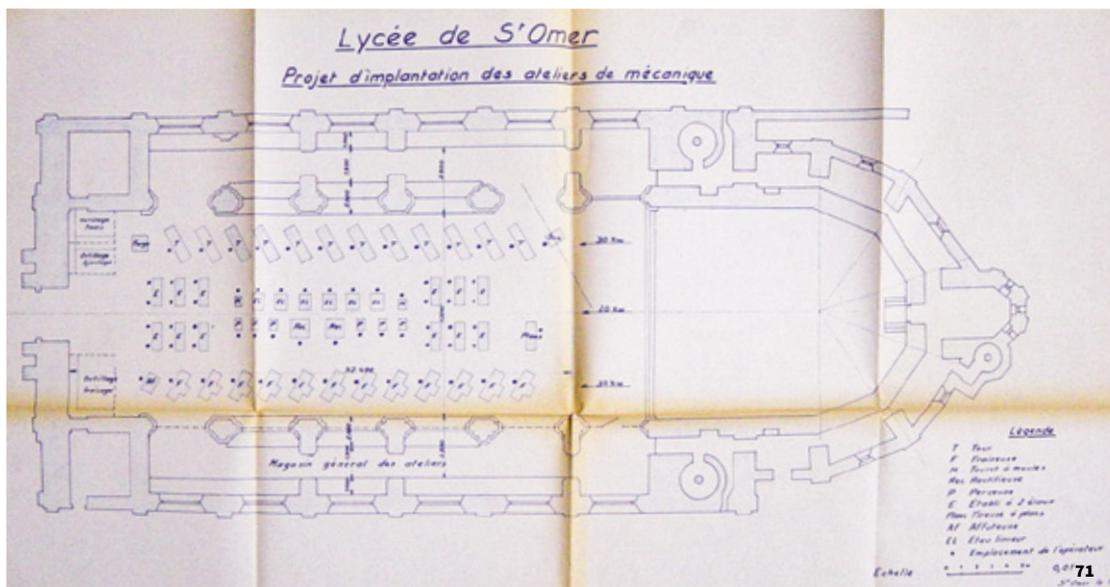
66. Cérémonie organisée le 26 juin 1921 en l'honneur des anciens élèves et des membres du personnel du lycée tués pendant la Grande guerre.
Bibliothèque d'Agglomération du Pays de Saint-Omer, Inv.43429-1

67. Plaque commémorative en céramique de Desvres installée par l'Association des Anciens Elèves du lycée dans la chapelle. Inaugurée le 26 juin 1921, elle a depuis été transférée dans le lycée.
Bibliothèque d'Agglomération du Pays de Saint-Omer, Inv. 43429-2

68. Altérations des toitures en 1941.
Archives de la D.R.A.C., fonds de la C.R.M.H.

69. Vue de la chapelle depuis le sud, une gigantesque croix rouge est réalisée sur le toit pour la prémunir des bombardements.
Bibliothèque d'Agglomération du Pays de Saint-Omer, série Fi

70. Bombardement sur la rue d'Arras.
Bibliothèque d'Agglomération du Pays de Saint-Omer, série Fi



L'ÉTERNELLE QUESTION DES USAGES

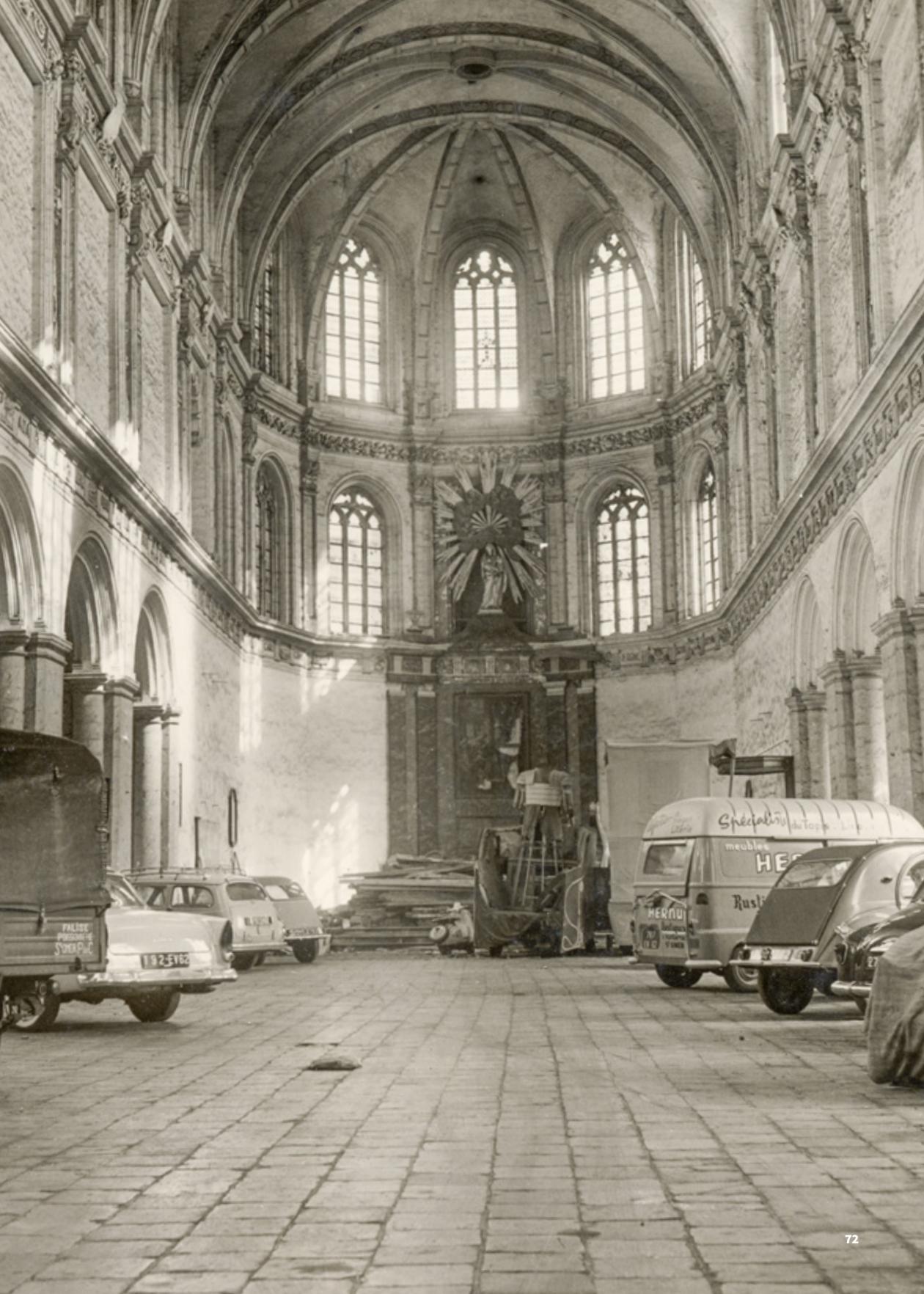
Au lendemain de la guerre, la question d'une affectation durable reste pendante. En 1947, le principe d'un retour à une vocation culturelle est validé par la municipalité même si la chapelle est alors un stock de l'Administration des Domaines et du Timbre et probablement aussi de l'Office départemental des Anciens Combattants et Victimes de Guerre. Un temps débarrassée, elle reste cependant un entrepôt commode puisque le lycée ne l'utilise pas et que la ville de Saint-Omer ne parvient pas à la louer. Elle fait également office de salle de gymnastique et en octobre 1957 elle est louée à la ville par une vingtaine d'Audomarois qui y stationnent leurs voitures.

Cet état de fait est plutôt embarrassant, aussi « une utilisation plus décente que ce carnaval de véhicules qui dépare l'édifice » est recherchée. L'architecte en chef des Monuments Waldschmidt appuie ainsi la volonté d'un adjoint au maire de porter un projet de transformation en salle de concert en 1960. C'est toutefois un autre emploi qui attend la chapelle après sa désacralisation définitive en 1962.

L'ouverture d'une classe de seconde technique industrielle au lycée de Saint-Omer est devenue effective à la rentrée 1965 mais cette classe ne dispose pas de l'atelier nécessaire aux travaux pratiques. Si dans un premier temps les élèves utilisent les infrastructures du collège d'enseignement technique, d'un commun accord la municipalité et le lycée transforment la chapelle en ateliers de mécanique. A la rentrée 1966, tours, fraiseuses et autres affuteuses investissent la nef et ce n'est qu'à l'ouverture du lycée technique en 1972 que cette situation prend fin et la chapelle retrouve, pour un temps, sa fonction de salle de gymnastique.

71. Projet d'implantation des ateliers de mécanique dans la chapelle, 1965.
Mairie de Saint-Omer, archives contemporaines

72. La chapelle, utilisée comme garage au début des années 1960, cliché Félix Boitel,
Bibliothèque d'Agglomération du Pays de Saint-Omer,
1Num 95-30



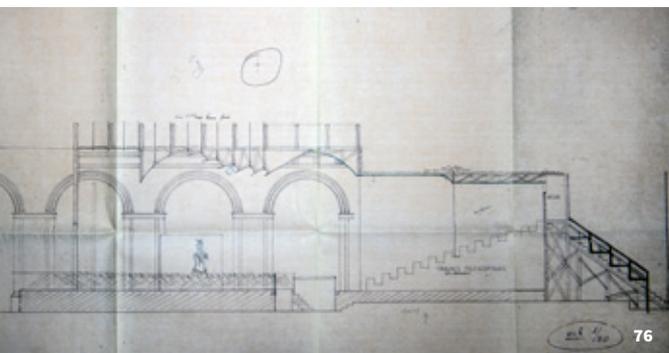


Les réflexions afin de donner une réelle vocation au bâtiment se poursuivent pendant cette période. La destinée culturelle tient la corde, encore faut-il concevoir un projet recevant l'adhésion de toutes les parties prenantes de l'affaire. En 1969, on reparle d'aménagements en salle de conférence ou en musée, voire d'utiliser les chapelles latérales pour y installer la bibliothèque. De prime abord, cette dernière idée a les faveurs du maire de Saint-Omer, Raymond Sennelart, et de l'architecte des Monuments Historiques mais au début de l'année 1970, la Direction des Bibliothèques du Ministère aux Affaires culturelles fait savoir qu'elle s'oppose au projet.

En février 1974, la présentation à la chapelle de l'exposition « Saint-Omer ville Moyenne » par l'E.P.U.R. est une opportunité de relancer le projet de bibliothèque. Une demande spéciale de crédits de restauration est demandée au cours du mois de mars afin de retrouver le clos et le couvert qui sont indispensables à la réalisation du projet dont on imagine l'aboutissement entre 1976 et 1977. L'affaire avance assurément au cours de l'été et l'architecte Perrotet présente ses plans d'aménagements en septembre.

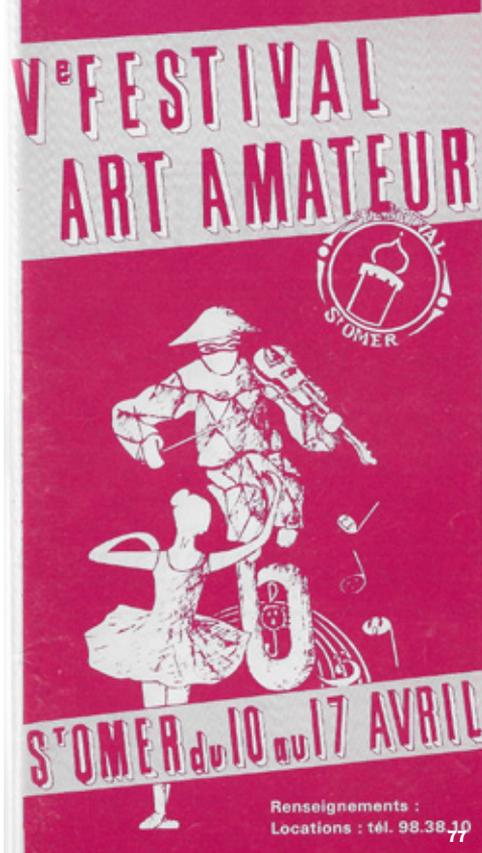
Ce dernier envisage la création d'un sous-sol pour le stockage des archives et de divers fonds (Gros des notaires, Série 2 G notamment) et l'installation d'une série de modules dans la nef et le chœur afin de disposer d'un espace pour consulter les fonds anciens. Perçu par diverses personnes comme une négation du bâtiment, le projet Perrotet est différé à plusieurs reprises et finalement abandonné.

- 73. **Projet d'aménagement d'une bibliothèque, 1974.**
Archives de la D.R.A.C, fonds de la C.R.M.H.
- 74. **Article extrait de la Voix du Nord, relatant l'inauguration de l'exposition installée dans la chapelle et consacrée au contrat d'aménagement « Saint-Omer, ville moyenne ».**
Edition du 1^{er} mars 1974
- 75. **Article extrait de la Voix du Nord, présentant le projet d'installation de la bibliothèque dans la chapelle.**
Edition du 17 mars 1974



L'ANCRAGE DANS LA SPHÈRE CULTURELLE

Après l'échec du projet de bibliothèque, la chapelle continue d'être sporadiquement occupée au cours d'évènements culturels réalisés par des associations audomaroises. Les expositions sont assurément des manifestations récurrentes entre les années 1970 et 2000 mais le spectacle vivant y a aussi sa place durant la décennie 80. En effet, elle est un lieu d'expression privilégié du festival d'Art Amateur de Saint-Omer à compter de 1978 et de celui des Jeunes Artistes Professionnels qui est initié par V. Tavernier en 1982. Ces deux évènements largement portés par des bénévoles de la région de Saint-Omer utilisent le bâtiment quelques semaines durant l'année pour y diffuser des spectacles. Ballets, pièces de théâtre, concerts ou encore spectacles de marionnettes y sont présentés entre 1978 et 1987 et bien que l'époque soit aux aménagements temporaires, les différentes équipes réussissent à tirer le meilleur parti des volumes de la chapelle pour concevoir leurs représentations. Ainsi, en 1981, nef, bas-côtés et chœur sont-ils mobilisés pour créer les espaces scéniques nécessaires à une adaptation déambulatoire de la pièce de Regnard « la Foire Saint-Germain ». L'année suivante la municipalité participe à la réalisation d'aménagements visant à mieux compartimenter l'espace et à résoudre les problèmes acoustiques. La présentation de la « Belle Hélène » d'Offenbach au cours du mois de septembre 1986 constitue assurément le point d'orgue de la transformation de la chapelle en salle de spectacle.



Une soixantaine de bénévoles sont mobilisés pour présenter cet opéra-bouffe nécessitant un effectif conséquent et une mise en scène aux multiples décors. Deux tours en bois sont ainsi construites de part et d'autre du chœur pour loger l'orchestre. Aussi, tandis que le public est établi sur des gradins déployés dans le chœur, un podium est construit dans la nef pour 80 choristes et comédiens.

76. Proposition d'aménagement de la chapelle pour le festival d'Art Amateur.
Collection Marie-Claude Perin

77. Brochure du 5^e festival d'Art Amateur.
Collection Marie-Claude Perin

78. Représentation de la Belle Hélène.
Cliché Michel Vermeulen







80

Fait à signaler, si elle s'achève en 1988 l'aventure des festivals audomarois fait date dans l'histoire de la chapelle des Jésuites. En effet, c'est au cours de celle-ci que germe l'idée que ce grand bâtiment peut être un lieu de diffusion de spectacles et des expériences sont réalisées dans ce sens. En outre, au-delà de la complexe question de l'usage de la chapelle, ces festivals font figure de premiers jalons dans la résolution du long problème de la réouverture du théâtre de Saint-Omer. En effet, ils portent en eux la défense de cet équipement à travers la promotion du spectacle vivant dans l'Audomarois et sont une contribution au développement des pratiques artistiques, déjà initié durant les années 1970 par Raymond Sennelart.

A partir de cette époque, l'usage culturel de la chapelle n'est plus discuté. Elle reste affectée aux manifestations ponctuelles jusqu'en 2001, année où des bureaux y sont installés. Jusqu'en 2009 où elle est fermée, elle abrite le service du label « Ville d'art et d'histoire » obtenu auprès du ministère de la culture en 1997 et dédié à la valorisation du patrimoine de la ville. Cette présence permet l'ouverture régulière du monument (visites, ateliers...) et sa redécouverte par les habitants, ce qui favorisera la possibilité d'une restauration avec un nouvel usage.

79. 43^e salon des Beaux-Arts.

Bibliothèque d'Agglomération du Pays de Saint-Omer, série Z

80. Installations du label Ville d'art et d'histoire, 2001.

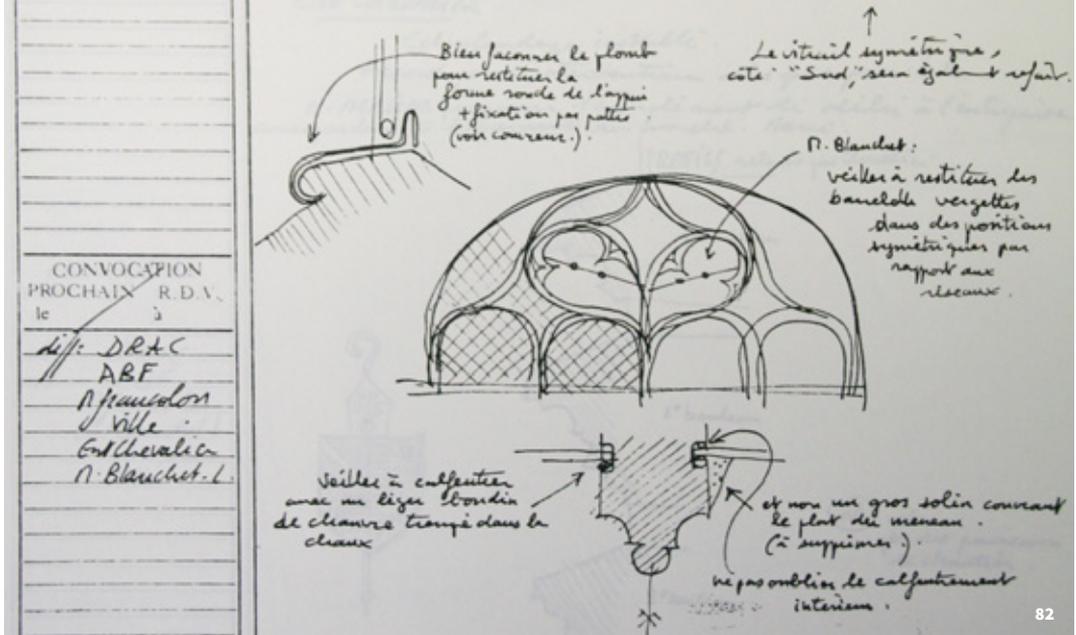
Collection AUD

81. Exposition de travaux d'élèves par l'inspection académique de Saint-Omer, 2006.

Collection AUD



81



82

DE L'URGENCE À LA RESTAURATION PROGRAMMÉE

En même temps qu'il offre des financements pour les travaux de restauration, le classement de la chapelle au titre des Monuments Historiques lui permet de bénéficier d'une surveillance resserrée. Ce nouvel éclairage n'empêche pas la nécessité de réaliser des travaux en urgence mais il le protège de trop longues vacances d'interventions. Pendant les décennies qui suivent les réparations des dommages de guerre, plusieurs campagnes sont réalisées sur les parties hautes de l'édifice, les verrières et les couvertures. La plupart du temps, il s'agit de travaux de consolidation destinés à éviter une dégradation trop importante de la chapelle.

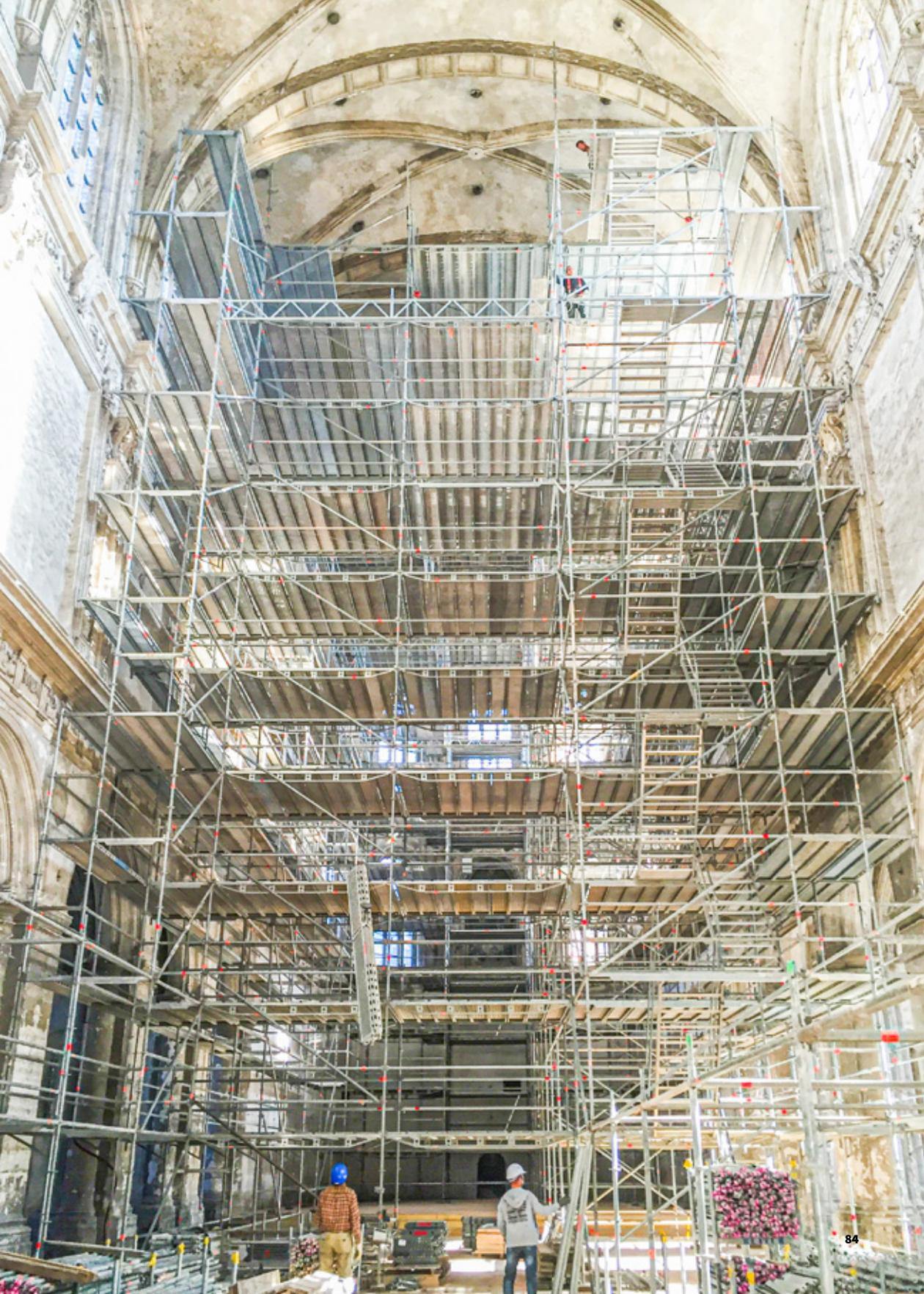
En 1968, il est ainsi procédé au remplacement des portions de maçonnerie dégradées de la façade ouest, puis à la reprise des contreforts de la façade nord. Les années 1970 sont quant à elles largement occupées à la réparation des toitures afin d'éviter l'inondation du bâtiment, comme c'est le cas en novembre 1972, et à celle de la façade ouest. La mise en place d'une convention entre l'Etat, le Département et la ville de Saint-Omer pour le pilotage et le financement des travaux sur la chapelle en 1980 ouvre la voie à une restauration échelonnée sur plusieurs années.

D'abord dirigée par l'architecte en chef des Monuments Historiques Charles Waldschmidt, cette dernière est ensuite assurée par son successeur, Etienne Poncelet. Tout au long de la décennie 1980, différents travaux sur les toitures, les maçonneries et les vitraux aboutissent à la mise hors d'eau et hors d'air de la chapelle à la fin de l'année 1989. A la fin de cette période de travaux, la restauration du portail principal est à envisager. Etayé en 1994, il est finalement restauré entre 1997 et 1998 par l'entreprise Chevalier-Nord sous la houlette de l'architecte en chef des Monuments Historiques, Lionel Dubois. Entre 2003 et 2005, ces derniers procèdent également à des travaux consécutifs à la tempête de décembre 1999 sur le chœur et sur les deux tours.

82. Rapport de chantier du 23 février 1989, annotations et croquis relatifs à la restauration des vitraux par l'architecte E. Poncelet. Archives de la D.R.A.C., fonds de la C.R.M.H.

83. Restauration des deux tours, années 1960. Bibliothèque d'Agglomération du Pays de Saint-Omer, 1Num 95/11





LA RESTAURATION DE LA CHAPELLE DES JÉSUITES



LE CLOS ET LE COUVERT

En 2009, la ville de Saint-Omer et la communauté d'agglomération s'accordent sur le transfert de l'édifice à l'agglomération pour que celle-ci prenne en charge sa restauration et sa reconversion. Il est alors prévu que l'édifice devienne le centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine du futur Pays d'art et d'histoire de Saint-Omer. En effet, c'est la même année que l'extension du label est validée par l'ensemble des élus du territoire au cours d'une réunion en présence du sous-préfet à l'hôtel de ville de Saint-Omer. Fait notable, cette idée n'est alors pas complètement neuve. Peu de temps auparavant, deux jeunes architectes, Angélique Thomas et Gaëtan Macquet, ont chacun réalisé une étude visant à utiliser la chapelle comme CIAP et leurs travaux ont été présentés au cours d'une exposition réalisée par le service Ville d'art et d'histoire en 2008.

La première partie des travaux est conduite par Lionel Dubois, architecte en chef des Monuments historiques (ACMH) de 2013 à 2015. Elle concerne le clos et le couvert, c'est-à-dire toutes les parties extérieures. L'ensemble des parements de brique et de pierre sont nettoyés. Les pierres usées sont remplacées selon le système de la pose en tiroir.

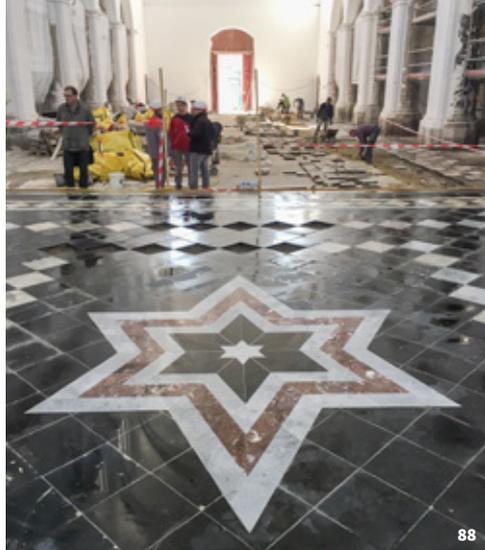
Ces travaux sont effectués par la société Chevalier-Nord. Les décors sculptés et la charpente sont également restaurés. Les couvertures font l'objet d'une réfection complète à l'identique (en ardoise), les descentes d'eaux pluviales des terrasses des deux tours sont réinstallées et toutes les anciennes protections remplacées par de nouvelles en plomb. Enfin, les vitraux sont repris lorsque leur état le nécessitait, notamment sur les parties basses. C'est alors le plus important chantier de restauration qu'ait connu la ville puisque c'est l'un de ses plus imposants monuments qui est mis en travaux dans son intégralité.

**84. Travaux de restauration
à l'intérieur de la chapelle, 2016.
Collection CAPSO**

**85 et 86. Restauration de la couverture et d'une volute.
Cliché Chevalier Nord**



87



88

LES AMÉNAGEMENTS INTÉRIEURS

L'arrivée d'un nouvel exécutif à la communauté d'agglomération en 2014 entraîne une réorientation du projet initial. La chapelle doit désormais être transformée en espace de diffusion culturelle et artistique multiforme. Cette fois c'est l'architecte ACMH Pierre-Antoine GATIER qui est désigné maître d'œuvre et les travaux seront suivis par Alice Trévien.

Désormais on s'attaque aux parements et décors sculptés intérieurs. L'analyse des enduits a révélé plusieurs états dont l'originel, un badigeon de chaux blanche. Sur d'anciens blasons vandalisés à la Révolution, ponctuellement, des fragments de couleur rouge sont mis au jour. Des traces de dorure sur certains décors sculptés et dans la niche du chœur sont également découvertes, de même qu'à l'emplacement de l'ancien retable, on retrouve deux couches de peinture bleue. Dans la continuité de la restauration à l'identique du monument par Lionel Dubois, on choisit de reprendre le ton blanc d'origine. Ce parti-pris facilite aussi la réutilisation du lieu. Les décors sculptés sont mis en valeur par l'usage d'un blanc grisé permettant de renforcer les contrastes. Les deux encadrements de baies sur lesquels des traces de dorures sont trouvées reçoivent une peinture dorée. La niche du chœur est aussi repeinte en bleu correspondant à l'état du 19^e lorsqu'elle abritait une statue de la Vierge.

Une fois les échafaudages démontés, c'est le pavage en marbre du boullonnais qui est restauré par l'entreprise Chevalier Nord. Beaucoup de dalles étaient altérées du fait des multiples usages du lieu. Le choix s'est porté sur une dépose-repose sur le sol d'origine sans intervention archéologique. La carrière d'origine étant épuisée, les dalles manquantes sont remplacées par du marbre de Lunel, légèrement plus clair. La rosace du chœur de marbres rouges de Belgique, très altérée, est également restituée.



87. Traces de polychromie découvertes lors de la restauration.
Cliché Agence Gatier

88. Dépose et restauration du dallage.
Cliché Agence Gatier

89. Nef et bas-côté sud après la restauration.
Cliché Carl Peterloff

90. Nef et bas-côté sud après la restauration.
Cliché Carl Peterloff

91. Exposition Jésuites et concert réalisés au cours de l'inauguration de la chapelle, le 15 octobre 2017.
Collection CAPSO



La chapelle est aussi aménagée pour ses nouvelles fonctions. Les 4 baies bouchées entre le chœur et son couloir annulaire sont rouvertes, les portes refaites à l'identique. Des sas vitrés sont créés pour faire office de tambours discrets. Différents points d'accroche aux murs et au travers de la voûte de la nef sont créés afin de permettre de fixer tous les éléments scénographiques (éclairage, son, vidéo, œuvres...). Des rideaux acoustiques recouvrant l'ensemble des grandes arcades du premier niveau et un absorbant phonique au deuxième

niveau de la nef sont installés. Un mobilier spécifique est mis en place (gradins, chaises...) et des loges implantées dans le couloir annulaire autour du chœur. L'édifice bénéficie d'un éclairage modulable et d'une mise en lumière de la façade.

Les travaux s'achèvent en 2017 et le bâtiment restauré est inauguré le 14 octobre 2017 en présence de 500 personnes. Parmi elles, prend place une délégation venue des États-Unis pour célébrer les liens historiques entretenus avec l'Audomarois et représenter la French Heritage Society, organisme de mécénat ayant contribué au financement des travaux. L'inauguration est aussi marquée par la présence de l'exposition *Jesuits* réalisée par Sacha Golberger.





92



93

92. Mapping à l'intérieur de la chapelle.
Collection CAPSO

93. Exposition « Saint-Omer et la Royal Air Force », 2018.
Collection AUD

94. La chapelle à la veille de sa réouverture, été 2017.
Collection CAPSO

UN ÉQUIPEMENT CULTUREL AU SERVICE DU TERRITOIRE

La transformation de la chapelle des Jésuites en site d'expression culturelle s'inscrit dans la stratégie de développement des actions culturelles de la Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer.

Pensé en complémentarité des équipements du territoire tels que le théâtre à l'italienne, l'auditorium ou la salle Balavoine, la chapelle trouve dans le Conservatoire à Rayonnement Départemental de Saint-Omer et dans la Barcarolle (Etablissement Public de Coopération Culturelle) deux partenaires naturels pour son nouvel usage. L'histoire du lieu favorise nécessairement une orientation de la programmation vers les musiques anciennes et le théâtre mais ses caractéristiques architecturales permettent l'expérimentation de nouvelles formes de spectacles jouant sur la verticalité (cirque, jeux de lumières) ou l'horizontalité (défilé).

Géré par la Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer, le bâtiment peut être loué pour des réceptions privées mais son affectation première est bien culturelle.

Outre les spectacles et les concerts, les expositions trouvent dans cet édifice aux qualités architecturales considérables un écrin apportant une plus-value réelle à la scénographie. En 2018, est ainsi réalisée une exposition consacrée à la présence de la *Royal Air Force* dans l'Audomarois durant le premier conflit mondial. Présentée par l'Agence d'Urbanisme et de Développement dans le cadre du label Pays d'art et d'histoire, elle est la première à tirer profit de toutes les possibilités offertes par le lieu et 14 000 personnes la visitent au cours de l'été. L'année suivante, c'est la Bibliothèque d'Agglomération du Pays de Saint-Omer qui y installe une exposition présentant un important fonds photographique récemment intégré à ses collections et progressivement émerge l'image que la chapelle peut être un lieu de rendez-vous culturel estival récurrent.

En outre, la chapelle contribue incontestablement à la renommée de Saint-Omer. A la fois bâtiment emblématique de son histoire et atout contemporain, elle attire l'attention des Audomarois et de leurs hôtes. En témoignent, les visites guidées et les manifestations organisées autour de cet élément patrimonial qui trouvent toujours un large public.



Sources et bibliographie :

- Mairie de Saint-Omer (Archives contemporaines, fonds des services techniques)
- Bibliothèque d'Agglomération du Pays de Saint-Omer (1D67 – 1D70, Presse, collections iconographiques)
- Archives Départementales du Pas-de-Calais (T 2861 ; 4 T 32, 2 O 12366, 2 O 12369)
- Archives de la D.R.A.C. des Hauts-de-France (Fonds de la Conservation régionale des monuments historiques)
- Fonds documentaire Marie-Claude Perin (Festival d'art amateur de Saint-Omer)
- Fonds documentaire Michel Vermeulen (Festival d'art amateur de Saint-Omer)
- H. BEYLARD, « La construction de l'église des Jésuites Wallons à Saint-Omer », BSAM tome 22, n° 430, 1977
- O. BLED, « Conflit pour la consécration de l'église des Jésuites », BSAM tome 11, n° 201, 1902
- R. CORDONNIER, *Devises & emblèmes, comment déchiffrer la frise sculptée de la chapelle des jésuites de Saint-Omer*, 2021
- G. DELAMOTTE et J. LOISEL, *Les origines du lycée de Saint-Omer, histoire de l'ancien collège (1565-1845)*, 1910
- A.L. DEMARESCAUX, *L'église des jésuites wallons de Saint-Omer*, Mémoire d'histoire de l'art, dir. Y. PAUWELS, Lille III, 2002

- A. DERVILLE, « Un aspect du problème de la Réforme Religieuse à Saint-Omer au début du XVI^e siècle : Jean Vitrier et les religieuses de Sainte-Marguerite (1500-1530) », *Revue du Nord*, tome 42, n° 166, 1960.
- L. DESCHAMPS DE PAS, « Sépulture de Gérard d'Haméricourt dans le chœur de la chapelle du Lycée », BSAM tome 5, n° 100, 1876
- A. DEZEUSTRE, *L'église des jésuites à Saint-Omer*, Mémoire d'architecture (5^e année) école Saint-Luc, Tournai, 1982
- G. FILLEBEEN, *Du collège des Jésuites au lycée Alexandre Ribot, permanences et ruptures dans l'enseignement secondaire à Saint-Omer, du XVI^e siècle à nos jours*, Saint-Omer, 2012
- G. FILLEBEEN, « La guerre de 14-18 et le lycée de Saint-Omer », BSAM 28, n°475, mars 2015
- M. FONTAINE et P. MOULIS, « Expulsion des Jésuites de Saint-Omer », BSAM tome 27, n° 472, 2012
- A. LESENNE, *La chapelle du Lycée (ancienne église des Jésuites) à Saint-Omer*, 1897
- A. LOTTIN, *La révolte des gueux, en Flandre, Artois, Hainaut*, Arras, 2016
- J. SNAET et K. JONGE, « The Architecture of the Jesuits in the Southern Low Countries. A state of the Art », *La arquitectura jesuitica. Actas del Simposio Internacional Zaragoza*, 9,10,11 de diciembre de 2010, Zaragoza, 2012

- J.M. WILLOT, *La chapelle des Jésuites*, rapport final d'opération de fouille préventive, Direction de l'Archéologie du Pas-de-Calais, Dainville, 2018

Remerciements :

- Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer
- Archives Départementales du Pas-de-Calais
- Bibliothèque d'Agglomération du Pays de Saint-Omer
- D.R.A.C. des Hauts-de-France
- Entreprise Chevalier Nord
- Laurence Bacart
- Julie Ballanfat
- Matthieu Becuwe
- Rémy Cordonnier
- Anne-Lise Duvernay
- Pascal Gérard
- Jérémy Lemaire
- Thérèse Lucas
- Rose-Marie Pasquier
- Marie-Claude Perin
- Carl Peterolff
- Lydie Perraud
- Michel Vermeulen

Rédaction :

Philippe Queste (AUD)
Maxence Watelle (AUD)

Conception-réalisation :

Louis Vering (AUD)
Édité en 2021 - Imprimé en 2022

Focus - LA CHAPELLE DES JÉSUITES

La collection « Focus » des Villes et Pays d'art et d'histoire met à l'honneur l'histoire d'un monument, d'une population, d'un lieu ou une typologie patrimoniale. Elle s'appuie sur des travaux de recherche et prend la forme de synthèses documentaires accessibles au plus grand nombre.

Depuis 2014, l'Agence d'Urbanisme et de Développement Pays de Saint-Omer - Flandre Intérieure porte la mise en œuvre du label national « Pays d'art et d'histoire de Saint-Omer » attribué par l'État, représenté par le préfet de région. Ce label qualifie des territoires, communes ou regroupements de communes qui, conscients des enjeux que représente l'appropriation de leur architecture et de leur patrimoine par les habitants, s'engagent dans une démarche active de connaissance, de médiation, d'action culturelle et de valorisation. Toute l'année, l'Agence organise de nombreuses actions pour permettre la découverte des richesses architecturales et patrimoniales du Pays par ses habitants, jeunes et adultes, et par ses visiteurs avec le concours de guides-conférenciers professionnels.

À proximité, Beauvais, Boulogne-sur-Mer, Calais, Cambrai, Chantilly, Laon, Lille, Noyon, Roubaix, Saint-Quentin, Soissons et Tourcoing bénéficient de l'appellation Ville d'art et d'histoire ; Amiens Métropole, Lens-Liévin, Pays de Senlis à Ermenonville et Santerre Haute-Somme bénéficient de l'appellation Pays d'art et d'histoire.

Retrouvez toutes nos publications et notre programmation culturelle :

Agence d'Urbanisme et de Développement Pays de Saint-Omer – Flandre Intérieure

Centre administratif Saint-Louis
Rue Saint-Sépulcre
CS 90 128
62 503 Saint-Omer Cedex
pah@aud-stomer.fr
Tél : 03 21 38 01 62
www.aud-stomer.fr
www.patrimoines-saint-omer.fr
 AUD StOmer

Maison de l'Archéologie

6 place de la Morinie
62 129 Thérouanne
maisons-pah@aud-stomer.fr
Tél : 06 43 85 15 47
www.patrimoines-saint-omer.fr
 AUD StOmer

Office de Tourisme et des Congrès du Pays de Saint-Omer

7 place Victor Hugo
62 500 Saint-Omer
contact@tourisme-saintomer.com
Tél. : 03 21 98 08 51
www.tourisme-saintomer.com
 Pays de SaintOmer